

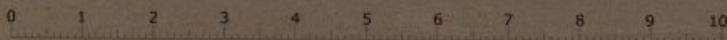
Bibliothèque numérique

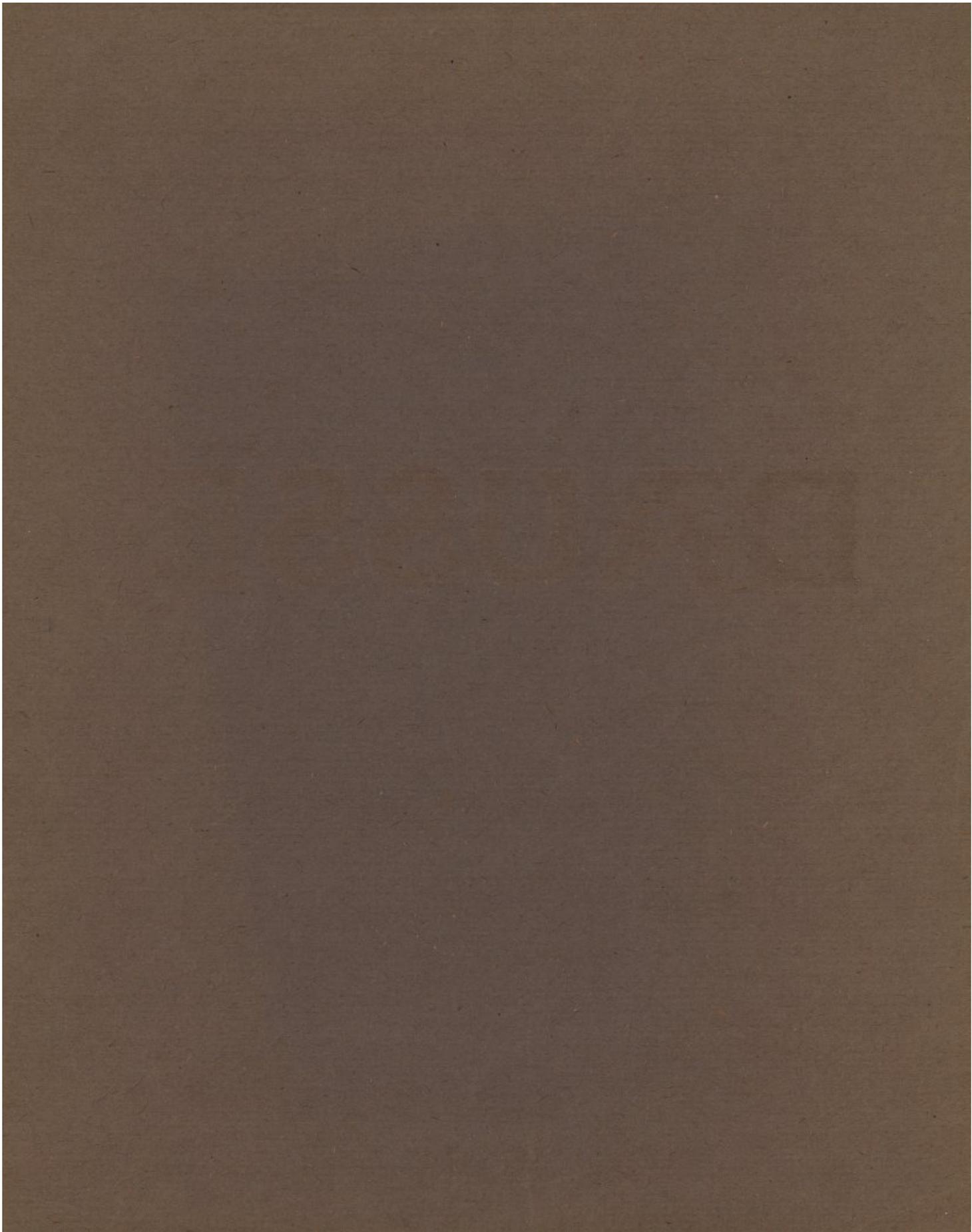
medic@

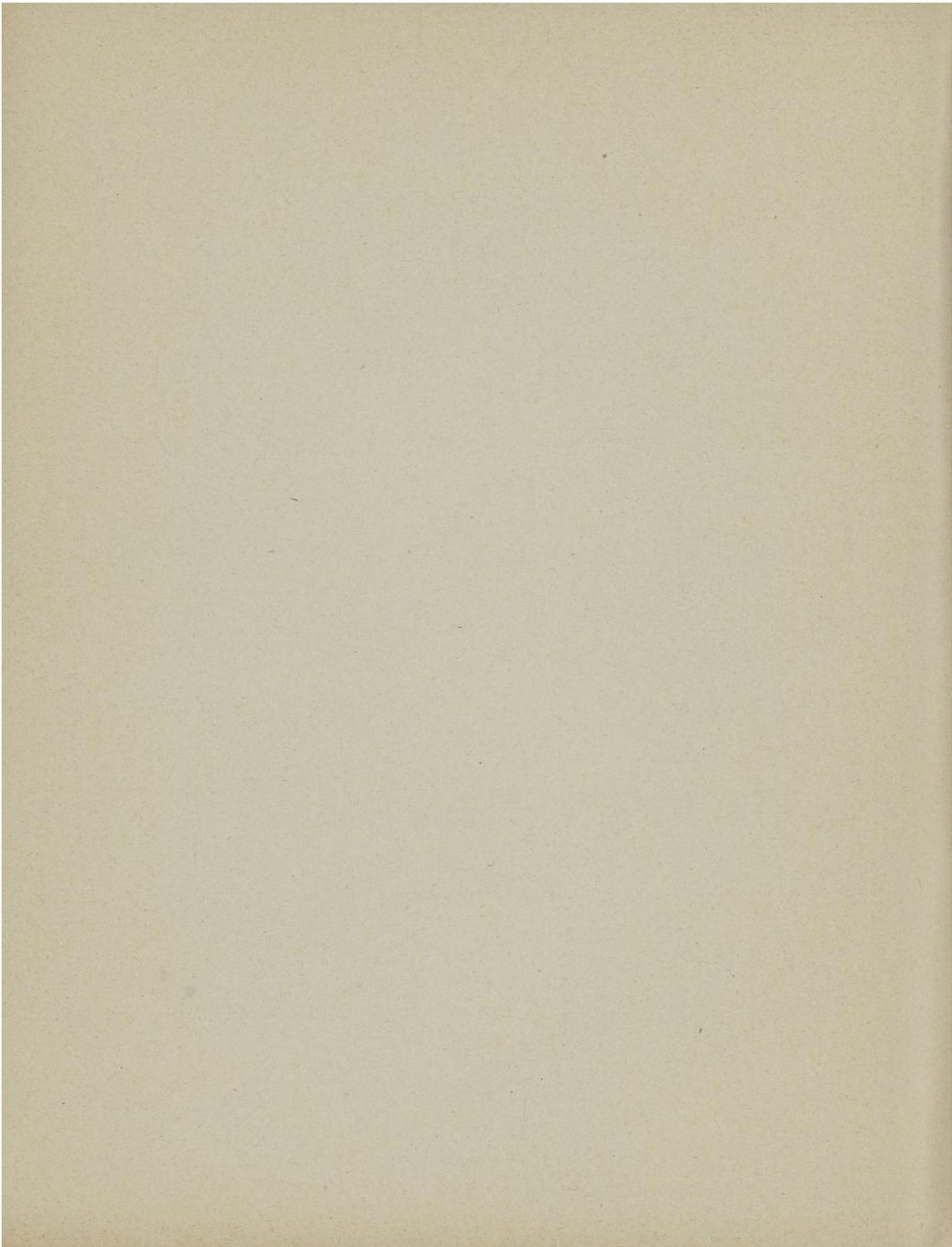
**Boulangier-Dausse & Cie. Dausse :
son logis, son passé, ses tendances**

Paris : Boulangier-Dausse, 1918.

DAUSSE

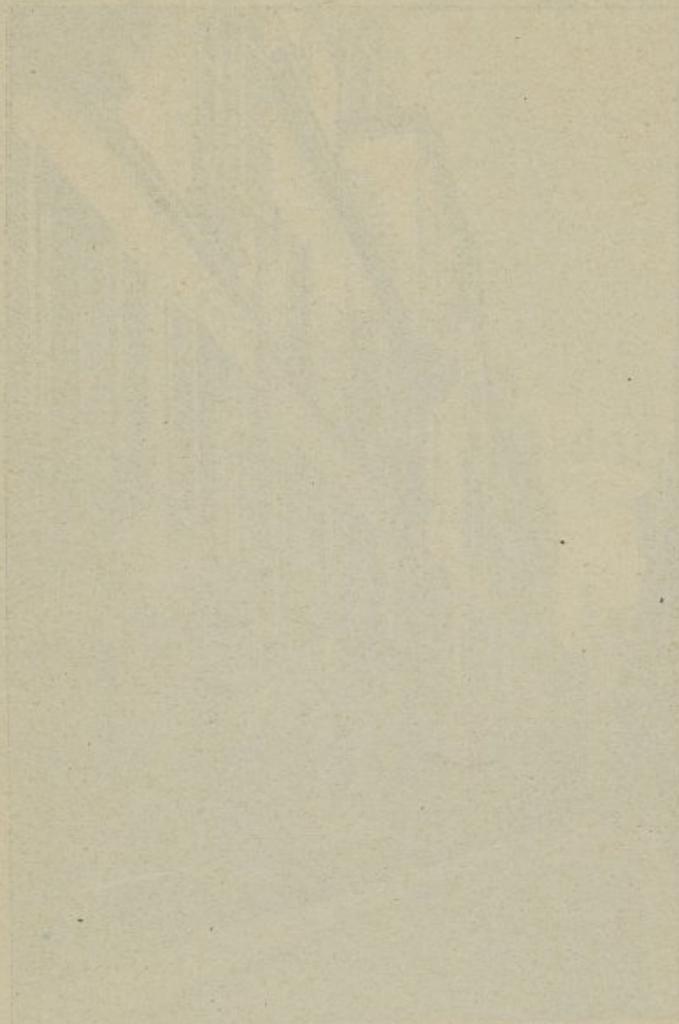






DAUSSE

DAUSSE





Rue Blancs Manteaux.

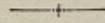
LA RUE DU PUIT ; ACTUELLEMENT RUE AUBRIOT.

Au fond : à droite, Portail de l'Église des Blancs Manteaux ; à gauche, bâtiment du Mont-de-Piété sur l'emplacement de l'ancien couvent.

DAUSSE

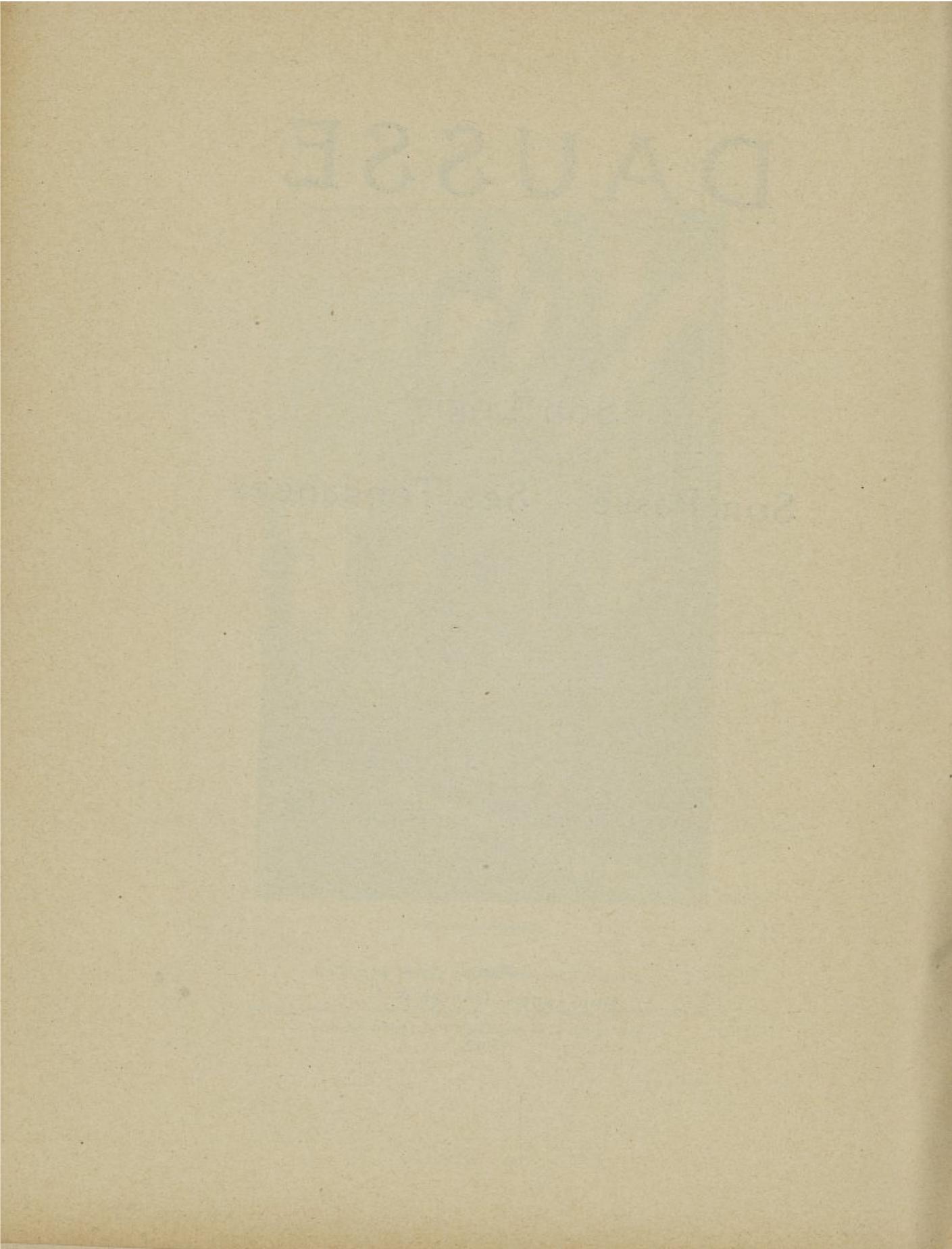
Son Logis

Son Passé - Ses Tendances



PARIS
BOULANGER - DAUSSE & C^{ie}

—
1918



I

Son Logis



UR les confins du Marais, non loin de l'ancienne Place de Grève, s'élève un quartier où le pittoresque du Vieux Paris est en partie conservé et où, en bien des endroits, « palpite encore l'âme de la Grande Ville ». Les *Blancs Manteaux*, tel est son nom. Là fréquentaient jadis Noblesse de robe ou de finance, Fermiers Généraux, Conseillers du Roi ou au Parlement, Conseillers d'État, Artistes, Hommes de lettres et Savants. Aujourd'hui, Commerce et Industrie se sont emparés de leurs demeures, derniers vestiges d'un aristocratique passé.

Presque à chaque pas, dans ces rues courtes et étroites du Vieux Paris, surgit un curieux détail évocateur de sa merveilleuse histoire. Ici un hôtel en partie conservé, ailleurs quelques restes de sculpture, un délicat mascarón, une porte, ailleurs encore un encorbellement, une élégante tourelle, des fenêtres à meneaux éveillent à notre esprit les scènes tour à tour élégantes, passionnées ou tragiques de siècles déjà lointains.

Au milieu de tous ces souvenirs, témoins muets de notre Histoire, s'est fixé depuis un siècle environ le Commerce de la Droguerie parisienne. On ne saurait donc, lorsqu'il est question d'elle, passer sous silence le milieu qui l'environne.

*
* *

En 1258, LOUIS IX établissait à Paris un ordre de religieux, dits *Serfs de la Vierge Marie*, et leur concédait, pour la fondation de leur Couvent, un terrain le long de l'enceinte fortifiée de la ville au voisinage de la *Poterne Barbette*. Ces religieux, de blanc vêtus, devinrent pour le peuple les *Blancs Manteaux*. Dispersés à la suite du Concile de Lyon, 1274, leur demeure passa aux mains des Ermites de Saint-Guillaume ou *Guillemites*, auxquels le peuple maintint le sobriquet de *Blancs Manteaux*, bien qu'ils eussent vêtements noirs.

Contemplé du haut des Tours de Notre-Dame qu'un JEHAN DE CHELLES venait d'achever, le Paris d'alors, le Paris Capétien apparaît comme un fouillis de maisons aux toits pointus, dominés çà et là par les clochers de quelques églises, *Saint-Julien-le-Pauvre*, *Saint-Séverin*, *Sainte-Geneviève* d'un côté, de l'autre *Saint-Gervais*, *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, *Saint-Germain-l'Auxerrois* (1). Au milieu de tout cela serpentent de petites rues étroites, obscures et tortueuses qui, après de nombreux zig-zags, conduisent le passant aux ponts reliant par-dessus le fleuve, les faubourgs à l'île de la Cité.

Cette île où est né Paris, « grand navire enfoncé dans la vase et échoué au fil de l'eau au milieu de la Seine », comme la dépeint SAUVAL, porte en poupe Notre-Dame. « Merveille la plus achevée que la foi de tout un peuple ait jamais offerte à Dieu en témoignage de sa

(1) *Saint-Julien-le-Pauvre* et *Saint-Germain-l'Auxerrois* sont les seules églises où l'on peut, de nos jours, apprécier l'architecture de l'époque Capétienne. D'aspect fort simple à l'extérieur, *Saint-Julien-le-Pauvre*, à l'intérieur, avec son abside, ses absidioles, ses trois nefs, ses colonnes trapues, ses chapiteaux nombreux et variés dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de sculpture, offre un précieux spécimen de l'architecture du début du Moyen-âge. Il en est de même de *Saint-Germain-l'Auxerrois* avec son clocher roman du XII^e siècle, son chœur et son abside du XIII^e siècle. — Les autres églises ont été réédifiées, *Saint-Séverin* (XIV^e et XV^e siècles), *Saint-Gervais* (XV^e siècle); de *Saint-Jacques-la-Boucherie* (XV^e siècle) il ne reste que la *Tour Saint-Jacques* dans le square du même nom. — *Sainte-Geneviève* a été détruite.

croyance ». Notre-Dame « radieusement belle, émerge comme une fleur de pierre » du milieu d'habitations basses et dresse altière ses tours majestueuses. Devant elle, enclavée dans les hauts bâtiments du Palais du Roi, la *Sainte-Chapelle*, grande châsse en pierre que PIERRE DE MONTEREAU édifia sur les ordres du Roi pour abriter les saintes reliques de la Passion, chef-d'œuvre d'élégance et de somptuosité, élance sa svelte flèche vers les cieux.

Un peu plus loin, sur la berge de la rive gauche de la Seine, *La Tour de Nesle*; sur la berge opposée, la *Tour du Coin*; en amont au bord du fleuve, à droite la *Tour Barbeau*, la *Tournelle* en face, forment têtes de rempart au mur d'enceinte qui, flanqué de tours crénelées et de courtines, avec de distance en distance une porte commandée par un pont-levis, encercle la Ville et la protège contre toute agression.

Autour de Paris, c'est la campagne. A l'horizon, au nord, *Montmartre*, plus près de la ville l'*Abbaye de Saint Martin-des-Champs*, à sa droite le *Temple*. A l'est, le *Marais* dominé par les hauteurs de *Belleville*. Sur le bord de la Seine, au pied du rempart, au delà de la Tour du Coin, le *Vieux Louvre* avec ses tours d'enceinte et son donjon. Sur la rive gauche, en face le Louvre, le *Pré-aux-Clercs*, un peu plus bas, le *Faubourg Saint-Germain* et l'*Abbaye de Saint-Germain-des-Prés* (1).

Tel est le Paris où s'installaient les Blancs Manteaux (2).

(1) L'*Abbaye de Saint-Martin-des-Champs* s'élevait là où se trouve de nos jours le Conservatoire national des Arts et Métiers. Cet établissement occupe même une partie des anciens bâtiments du prieuré, en particulier l'élégant réfectoire des moines qui sert actuellement de bibliothèque. — Du *Temple*, il ne reste aucun vestige. Son donjon seul existait encore au XVIII^e siècle, près de l'emplacement du square actuel du Temple. Là, le 13 août 1792, la Commune y incarcérait Louis XVI et sa famille. En 1809, Napoléon ordonnait sa démolition. — Le *vieux Louvre* a été abattu par François I^{er}. On peut voir les limites de son emplacement indiquées sur le sol de la Cour du Louvre (angle sud-ouest) par une ligne de dalles blanches. — *Saint-Germain-des-Prés*, avec sa tour quadrangulaire et sa nef très remaniées au cours des siècles, est tout ce qui reste de l'Abbaye et le seul exemple d'architecture romane de Paris. Sa construction date du XI^e et XII^e siècles.

(2) Paris comptait alors 120,000 habitants, possédait 300 rues environ et couvrait une surface de 250 hectares contre 7,800 à l'heure présente.

Sous les Capétiens, Paris prenait une physionomie qu'il conservera au cours de son histoire et qu'il garde encore aujourd'hui. La Rive gauche où se fixait l'Université créée par Philippe Auguste ne tarde pas à devenir le centre des Écoles. Jean de Sorbon y fonde, en 1257, sous

*
* * *

La *Poterne Barbette*, près de laquelle s'établirent ces religieux, était située au nord-est de l'enceinte de Philippe-Auguste et mettait la ville en communication avec le Marais et le Temple. Elle avait sur sa gauche la *Poterne du Chaume* et plus bas, à sa droite, la *Porte Baudoyer*.

LOUIS IX, fondateur de couvents, avait octroyé la même année, non loin de là, à d'autres religieux, la maison de l'ancienne Monnaie du Roi. SIRE DE JOINVILLE en fait ainsi mention : « Revint une autre manière de Frères qui se faisoient appeler *Frères de Sainte-Croiz*, et portant la croiz devant leur piz (poitrine) et requistrent au Roy que il leur aidait. Le Roy le fist volontiers et les hébergea en une rue appelée le *Quarrefour du Temple*, qui en est appelée la rue *Sainte-Croiz* » nom auquel s'associa bientôt celui de *Bretonnerie* en raison d'un petit fief du voisinage, le *Champ des Bretons*. Ce couvent eut son heure de célébrité par sa bibliothèque dont les Frères de Sainte-Croix étaient très fiers (1).

En la Maison de Sainte-Croix se réunissaient aussi les *crieurs*

les auspices de Saint-Louis, la *Sorbonne*. Quinze mille écoliers, dit-on, jouissant de privilèges spéciaux les mettant à l'abri de la juridiction du *Prévôt de Paris*, fréquentent les Écoles, habitent cette région de Paris qui devient leur domaine. Le Paris de la Rive gauche forme le quartier dit de l'*Université* et demeure dans les limites de l'enceinte de Philippe Auguste jusque sous Louis XVI, époque à laquelle cette enceinte est remplacée par celle dite des *Fermiers généraux*. Le Paris de la Rive gauche n'a donc pris, pendant fort longtemps, aucune part au développement progressif de Paris au cours de son histoire. De nos jours, ce passé a laissé à la Rive gauche, qui est toujours le centre universitaire, une physionomie particulière en contraste avec la vie de la Rive droite.

Cette dernière en effet, la *Ville*, ainsi qu'on la dénommait déjà sous les Capétiens, a été dès le XIII^e siècle le centre du Commerce et de l'Industrie. Ici réside le *Prévôt des Marchands*: Étienne Marcel, en 1357, achète, *Place de Grève*, la *Maison aux Piliers* pour y installer l'Hôtel de Ville qui, depuis lors, n'a plus quitté cet emplacement. La Ville, c'est-à-dire les quartiers de la Rive droite, ne cesse de s'accroître, l'enceinte est déplacée à plusieurs reprises. La Rive droite est restée de nos jours le centre des Affaires et de la vie intense.

(1) Cette bibliothèque renfermait 3,000 ouvrages. Ces religieux en prenaient grand soin, témoin ce passage de leur Règle : « De même que l'on conserve soigneusement un bijou dans une cassette bien fermée, à l'abri de la poussière et de la rouille, de même la bibliothèque, suprême richesse du Couvent, doit être attentivement défendue contre l'humidité, les rats.... Souffrions-nous que les armes de notre milice spirituelle soient attaquées par les taches, par les poussières, par la souillure. Ceux qui se servent des livres, les manient et les feuilletent, doivent donc surveiller scrupuleusement à ne pas les déchirer, les tacher ou les détruire. » Cf. *La Cité*, 1906, t. 3, p. 15.

clocheteurs des trépassés. Agitant une sonnette et parcourant la ville, ils annonçaient le défunt et l'heure de son enterrement. La nuit, leur mélodie traînante :

Réveillez-vous, gens qui dormez !
Priez Dieu pour les trespassez.

troublait souvent plus d'un inquiet !

Un peu plus tard, 1300, GUY DE JOINVILLE installait, presque en face des Frères de Sainte-Croix, dans la maison du juif Jonathas transformée en chapelle, les religieux du *Tiers-Ordre de Saint-François* pour y célébrer l'office solennel dit de la Réparation. Il fallait, en effet, expier le sacrilège commis par Jonathas convaincu, 1290, d'avoir fait « bouillir Dieu » en brûlant une hostie consacrée, sauvée miraculeusement et conservée jusqu'à la Révolution en l'église Saint-Jean-de-Grève. Ces religieux, surnommés *Billetes* par le public, en raison d'un petit billot de bois suspendu à une maison de péage voisine, construisirent là, par la suite, une église dont il subsiste encore le Cloître.

Le Quartier des Blancs-Manteaux auquel ces communautés servaient en quelque sorte de bornes, était compris dans un triangle ayant pour base l'enceinte de Philippe-Auguste et respectivement pour côtés d'une part, les *rues du Chaume*, de l'*Homme-Armé*, des *Billetes* et des *Deux-Portes* (tracé actuel de la rue des Archives) et d'autre part, la *rue de la Verrerie* et celle du *Roi-de-Sicile* jusqu'aux environs de la rue des Écouffes.

L'enceinte de Philippe-Auguste empruntait le tracé suivant : partant de la *Tour Barbeau*, à l'endroit où se trouve maintenant le Marché de l'*Ave-Maria*, quai des Célestins, ce rempart traversait les terrains où s'élève aujourd'hui le lycée Charlemagne, coupait la rue Saint-Antoine puis, longeant la rue des Francs-Bourgeois, gagnait le quartier Beaubourg.

À l'intersection de la rue Saint-Antoine se place approximativement la *Porte Baudoyer*; à la hauteur du 61 de la rue Vieille-du-Temple se trouvait la *Poterne Barbette*. Une tour de forme bizarre, faite de pierres et de tuiles, découverte dans une cour des bâtiments actuels du Mont-de-Piété, important fragment du rempart,

fixe l'emplacement de la *Poterne du Chaume*. Enfin, des fondations, dont le tracé se trouve reproduit sur la chaussée de la rue des Guillemites, en face le n° 14, signalent à cet endroit la présence d'une tour crénelée de l'enceinte.

Hormis le nom des rues soumis à quelques variantes au cours des siècles et l'aspect des maisons, ce coin de Paris Capétien est de nos jours, à peu de choses près, ce qu'il était au XIV^e siècle. Il suffit de comparer les plans de Paris publiés à diverses époques pour le constater. Visitons-le !

*
* *

Le *Cloître des Billettes*, avec ses proportions charmantes et son intimité monacale, est la seule œuvre du Moyen-âge qu'on y rencontre.



Cloître des Billettes.

Pour en trouver d'autres exemples il faut dépasser l'enceinte de Philippe-Auguste et pénétrer le Paris de CHARLES V. Sur les confins des Blancs-Manteaux, on verrait alors la porte monumentale de l'*Hôtel de Clisson*, sur une façade latérale de l'*Hôtel Soubise*, rue des Archives; ou encore la *Tourelle*

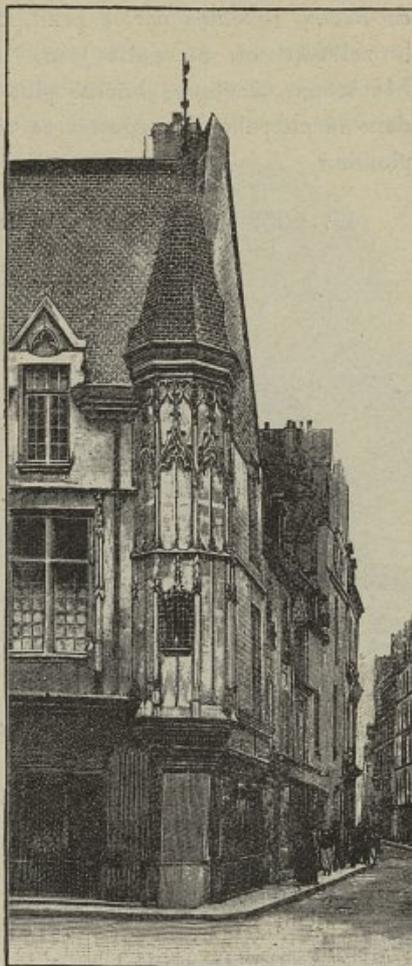
Barbette, cette très gracieuse tourelle, décorée de fins rinceaux et d'arcatures d'une élégance sans égale, qui se dresse en encorbellement à l'encoignure de la rue Vieille-du-Temple et de la rue des Francs-Bourgeois et qu'une jolie fenêtre à meneaux, flanquée de sveltes colonnettes, accompagne.

Du vieux Monastère des Blancs Manteaux il ne reste rien. Quant aux hôtels, ornements du quartier, s'ils n'ont pas la somptuosité d'un Hôtel de Soubise, ou d'un Hôtel Sully, ils n'en sont pas moins remarquables par le passé qu'ils font revivre.

Au n° 24 de la rue Vieille-du-Temple on peut voir les restes d'une ancienne demeure, celle du Marquis d'Effiat, père de CINQ MARS. Le Favori de LOUIS XIII, CINQ MARS, Grand écuyer de France qu'une ambition démesurée conduisit à sa perte et de qui ALFRED DE VIGNY nous conte l'histoire.

Plus loin dans la même rue, au n° 47, s'élève le magnifique hôtel des *Ambassadeurs de Hollande*. Il y a quelque cinq cents ans, l'emplacement de cet immeuble était occupé par la demeure d'un ancien compagnon de DU GUESCLIN, JEAN DE RIEUX, gentilhomme breton que CHARLES VI élevait à la dignité de Maréchal de France en 1397.

Le 22 novembre 1407, le duc d'Orléans, frère du Roi, sortait peu après huit heures de l'Hôtel Barbette où il venait de rendre visite à la reine ISABEAU DE BAVIÈRE, en relevailles de couches. Vêtu d'une *houppelande* de damas noir, précédé de deux ou trois valets porteurs de torches, LOUIS descendait sur sa mule la « Vieille rue du Temple » et « ses gens qui le devaient suivre, point ne se hâtaient ». Sans chaperon « il s'ébattait d'un gant et d'une moufle et chantait ». Quand, soudain, sortant de la maison à « l'Ymage de Nostre Dame » six ou huit compagnons, le visage couvert, l'assaillent et le frappent, puis « son corps chut étendu emmi la rue ». Les torches éteintes, la bande disparut. Les gens du Maréchal



Tourelle Barbette.

de Rieux, réveillés par le bruit, ouvrent la porte, trouvent le corps, le relèvent et, au petit jour, le portent en l'Église des Blancs Manteaux. Quelques heures plus tard JEAN SANS PEUR s'agenouillant dans la chapelle où reposait sa victime, maudissait les meurtriers en pleurant.

En 1638, AMELOT DE BISSEUIL faisait reconstruire l'Hôtel de



Hôtel des Ambassadeurs.

Rieux en entier sur les dessins de COTTARD. La somptuosité des appartements, les peintures, les sculptures dont il était orné, en faisaient une des curiosités qui défrayait la conversation de l'époque à tel point que M. DE LA BRUYÈRE écrivait à son sujet :

« Un bourgeois aime les bâtiments; il se fait bâtir un hôtel si beau, si riche et si orné, qu'il est inhabitable; le maître, honteux de s'y loger, ne pouvant peut-être se résoudre à le louer à un prince ou à un homme d'affaires, se retire au galetas, où il achève sa vie, pendant que l'enfilade et les planchers de rapport sont en proie aux Anglais et aux Allemands qui voyagent et qui viennent là du Palais-Royal et du Luxembourg. On heurte sans fin à cette belle

porte; tous demandent à voir la maison, personne à voir Monsieur. »

Au XVIII^e siècle, l'Ambassade de Hollande occupa quelque temps ce beau logis, d'où le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

Le 9 octobre 1776, A. CARON DE BEAUMARCHAIS le louait à son tour pour le prix annuel de six mille six cents livres. Là, il écrivait le *Mariage de Figaro*.

Vu de l'extérieur, l'Hôtel conserve encore noble allure. Une fort belle porte cochère, encadrée d'un portail en pierres assemblées en bossage, à fronton circulaire dans la voussure duquel sont sculptés des personnages allégoriques, donne accès dans la cour. Les vantaux admirablement sculptés avec, au centre, une magnifique tête de Méduse surmontée d'un bandeau où se jouent des amours, sont ornés dans le panneau supérieur d'une scène encadrée d'une guirlande de fleurs. Du côté de la cour, les vantaux sont décorés de même; au-dessus de la porte, dans le fronton cintré du portail, le « tableau de pierre » de REGNAUDIN, Romulus et Remus allaités par la Louve au moment où Faustulus les découvre, ne manque pas de galbe. Sur les murailles de la cour, les quatre jolis cadrans solaires de TRUCHET retiennent l'attention. Quant aux appartements, ils n'offrent plus qu'un intérêt secondaire, les œuvres admirables qui les décoraient si somptueusement se sont peu à peu effritées depuis la Révolution.



Tête de Méduse.

Un peu plus bas, dans la même « Vieille rue du Temple », la *Rue des Rosiers*. A l'angle de cette rue se trouvait jadis la maison à « l'Ymage de Nostre Dame » d'où s'élancèrent les compagnons de JEAN SANS PEUR pour exécuter leur crime.

En la suivant, on rencontre sur sa droite une autre voie étroite, la *rue des Écouffes*.

Un peintre y habita, PHILIPPE DE CHAMPAIGNE; ce Bruxellois qui passa la majorité de sa vie en France et à qui l'on doit de si admirables portraits, dont le *Richelieu* du Louvre, mourut là dans l'hôtel de son beau-père NICOLAS DUFRESNE, Prévôt des Bâtiments du Roi, en 1674.

Écouffes, c'est-à-dire *Oiseaux de proie*, image vivante des habitués qui fréquentaient la rue. Là, en effet, se donnaient rendez-vous prêteurs sur gages, usuriers toujours en quête de clientèle.

Combien descriptifs étaient ces vieux noms de rue qui d'un mot donnaient la frappe de l'endroit. Ici l'enseigne d'un lieu renommé, tel



Enseigne de cabaret.

« l'Hostel des Cinges », ou encore le « Cabaret de l'Homme armé »; ailleurs, un puits définissait le lieu. Peu à peu ces appellations disparaissent au grand dommage du pittoresque.

La *rue du Puits*, l'une des plus anciennes voies parisiennes, que l'on retrouve sur tous les plans de la ville, qui en 1350 était déjà bordée des deux côtés

par des habitations, vit ainsi son nom disparaître en 1867 pour se voir octroyer celui d'*Aubriot*.

*
* *

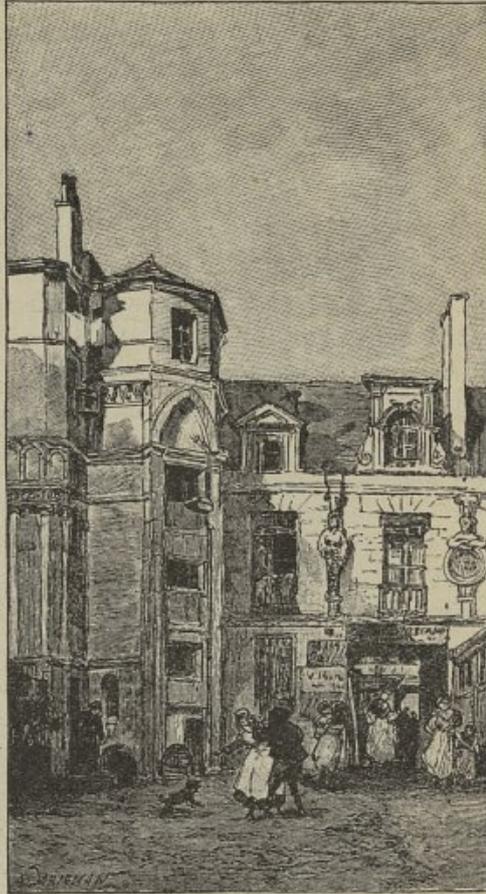
HUGUES AUBRIOT, ce Bourguignon, méritait en effet de donner son nom à une rue de Paris.

A son avènement, CHARLES V trouvait la capitale très mal en point. Il fallait non seulement relever l'autorité royale, mais rétablir l'ordre dans la ville, pourvoir à sa défense et lui assurer la salubrité. Seul un collaborateur dévoué pouvait assumer cette tâche. Le Roi alla le quérir à Dijon. AUBRIOT avait su exercer dans son bailliage rude justice. Charles V espérait qu'il réussirait de même à Paris. Courageux, actif, sans préjugés, justicier sans défaillance, dévoué corps et âme à son Roi, AUBRIOT sut si bien s'assurer la confiance de CHARLES V qu'en 1374 son Maître ne se contentait pas de le faire Chevalier et de l'anoblir, mais lui offrait aussi un hôtel voisin de la résidence royale. On pouvait encore voir, il y a quelques années, les restes de la somptueuse demeure du Prévôt de Paris, perdus au milieu des maisonnettes pauvres et basses de l'Impasse Charlemagne.

La première préoccupation d'AUBRIOT fut de mettre la Ville en état de défense et son Roi à l'abri d'un coup de main.

Paris avait débordé, en effet, hors les vieux murs de Philippe-Auguste. Une nouvelle enceinte était indispensable pour protéger les Faubourgs. AUBRIOT en commence la construction en 1367, et ce nouveau rempart flanqué de tours, courtines, portes et fossés était presque achevé à la fin de sa prévôté.

CHARLES V, que trop de pénibles souvenirs tenaient éloigné du Palais de la Cité, avait acheté de ses deniers, à l'est de Paris, hors l'enceinte de Philippe-Auguste, plusieurs hôtels et terrains contigus. Roi, il établit là sa demeure en l'Hôtel de Saint-Pol, ce lieu « de ses grands esbattemens ». La Bastide Saint-Antoine, porte flanquée de deux hautes tours, était le seul ouvrage avancé défendant Paris de ce côté. Le Prévôt, pour protéger la résidence royale, ajoute aux deux tours existantes six autres tours reliées



Hôtel Aubriot.

entre-elles par d'épaisses courtines et bientôt un véritable château-fort, commandant la campagne et la ville, s'élève à l'est de Paris, la Bastille.

Durant les longues années de sa prévôté, AUBRIOT réédifia encore le Louvre, construisit le Petit Châtelet, le Pont Saint-Michel, le Pont-au-Change, le Petit-Pont, dota Paris de quais et établit les premiers égouts voûtés.

La charge de Prévôt de Paris ne fut pas sans lui créer de nombreuses inimitiés; aussi, accusé d'impiété par l'Université, à la

mort de CHARLES V, fut-il condamné par les juges ecclésiastiques et dût-il s'agenouiller devant le porche de Notre-Dame pour y être « presché et mitré publiquement et après ce condamné à être en l'oubliette au pain et à l'eau comme convaincu d'hérésie et autres crimes. » Incarcéré au Châtelet, 1381, il pouvait l'année suivante s'en échapper à la faveur de la révolte des Maillotins et regagner sa patrie bourguignonne.

* * *

La rue Aubriot commence rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et finit rue des Blancs-Manteaux en face le portail de l'église de même nom. Cette voie est certainement l'une des plus courtes de Paris et à la fois l'une des plus étroites; deux voitures de charge ne sauraient en effet y passer de front. Les maisons qui la bordent remontent pour la plupart au XVII^e siècle, quelques-unes d'entre-elles fort éprouvées conservent néanmoins de jolis restes.

Une porte cochère en plein cintre, avec ses lourds vantaux ornés de petits panneaux en relief cloutés, arrête tout d'abord le regard. Au 1^{er} étage, une élégante fenêtre à balcon joliment encadrée, surmontée d'une imposte cintrée au sommet de laquelle se trouve un gracieux mascarons, le tout couronné d'un fronton surbaissé reposant sur une corniche posée sur deux consoles, complète la façade principale de la maison sise au 4, rue Aubriot.

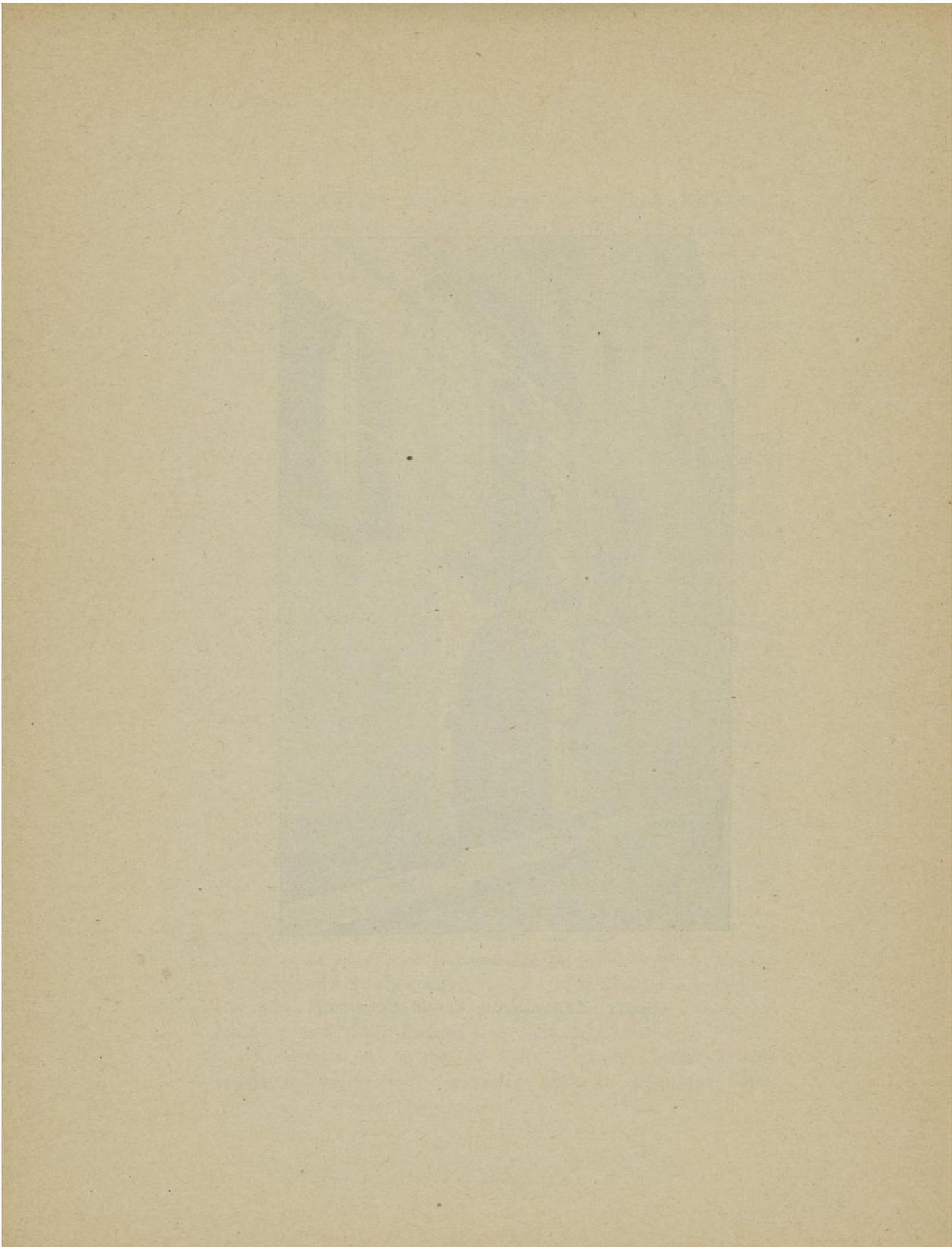
Cette maison, propriété en 1688 de Messire Charles de la Salle, Chevalier, Seigneur de Puisieux, demeura dans la famille jusqu'en 1742, époque à laquelle Louis-Gaston de Crèveœur, *marquis de Crèveœur*, la vendit à Bernard Garnier, procureur au Parlement. Cette propriété était encadrée d'une part par celle de M^{me} la marquise de la Tournelle, puis par celle d'un sieur BÉRARD, chirurgien accoucheur, vraisemblablement apparenté aux célèbres BÉRARD qui, dans la première moitié du XIX^e siècle, illustrèrent la Faculté de Médecine de Paris. BÉRARD aîné, professeur de physiologie, était, en 1848, Doyen de la Faculté; son frère BÉRARD (Auguste), professeur de clinique chirurgicale, fondait, vers la même époque, la Société de *Chirurgie de Paris*.

L'immeuble de la rue du Puits, nom que portait à cette époque la rue Aubriot, passa par la suite en différentes mains.



Aux Blancs Manteaux.

L'HOTEL CRÈVECŒUR. 4, RUE AUBRIOT



Charles-Marc-Antoine Jardin, conseiller du Roi, greffier en chef du Châtelet, l'acquérait en 1769, puis vendu en 1797 à maître Pierre Buisson de Champbois, avocat, il devenait en 1855 la propriété de JOSEPH-BARTHÉLEMY-ANDRÉ-AMANS DAUSSE. Ce dernier y transférait les Laboratoires fondés par lui en 1834 et les locaux sont restés depuis la propriété de ses successeurs.

Certes il est à regretter que des aménagements successifs aient enlevé à cette demeure le caractère de maison familiale qu'elle avait au XVII^e siècle. Néanmoins on y retrouve encore d'intéressants restes du passé tels, par exemple, dans la cour intérieure, une tourelle sur plan carré placée en encorbellement au dernier étage qu'elle fait communiquer par un étroit escalier avec les combles; au rez-de-chaussée, une voûte en plein cintre caractérise les constructions de l'époque, ou encore un motif sculpté, ornement d'un dessus de porte, sur l'un des paliers du grand escalier, laisse entrevoir le style qui régnait à l'intérieur des appartements.



Dessus de porte.

Dans la même rue, au n° 10, se trouve un autre hôtel familial occupé jadis, en 1616, par Jean Vaton, acheté en 1703 par LOUIS HAVIS, conseiller du Roi et contrôleur des rentes. Ce dernier le faisait reconstruire en 1715 et le gardait jusqu'en 1782. Actuellement propriété des descendants de BERNARD JULLIEN, érudit et écrivain, cette demeure conserve quelques détails intéressants, en particulier une jolie clef sculptée (tête de femme), et au-dessus d'une baie cintrée dans le passage de la porte cochère, un écusson porteur d'armes fantaisistes, blason qu'HAVIS, pour satisfaire sa vanité, s'était fait constituer : trois vis sur champ d'azur, celle du milieu surmontée d'un oiseau (*Àvis*).

Que de récits, que d'anecdotes, parfois grivoises, il y aurait encore à signaler au sujet de ce quartier des Blancs Manteaux, ce tout petit coin de Paris dont la traversée demande à peine quelques minutes.

En l'Hôtel du 16, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, habitait l'astronome LALANDE, qui succédait à DELISLE, en 1762, dans la chaire d'astronomie du Collège de France.

Le 2 de la rue des Blancs-Manteaux fut la demeure du comte DE FOURCROY qui, chimiste et homme d'État, professeur de chimie au Jardin du Roi et membre de l'Académie des Sciences, 1785, réorganisait après la Révolution l'Enseignement en France.

RAMEAU, ce grand musicien, fréquentait lui aussi ce coin de Paris; ne fut-il pas, en effet, pendant longtemps, organiste en l'Église de Sainte-Croix.

Tous ces souvenirs hantent l'esprit quand on traverse ces rues; on ne saurait y échapper; on s'y abandonne plutôt avec quelque plaisir, car ils reposent des affaires ou sont pour elles un décor qui les agrémentent.

* * * * *

Son Passé



EN fondant, en 1834, les Laboratoires qui portent aujourd'hui son nom, DAUSSE créait la première fabrique d'extraits pharmaceutiques.

C'était l'époque des BUSSY, des GUIBOURT, des SOUBEIRAN, des ROBIQUET, des PELLETIER, des CAVENTOU. La Pharmacie commençait à emprunter à la Science ses méthodes précises et sortait de l'empirisme où elle avait vécu jusque là. DAUSSE, actif, entreprenant, épris de son art, subissant l'influence du milieu, apportait sa contribution à l'édifice général.

*
* *

La préparation des solutions par la méthode de déplacement était une heureuse amélioration de technique que l'on commençait à appliquer. Une difficulté restait à résoudre, transformer les solutions en extraits sans les altérer. DAUSSE montrait que seuls les extraits évaporés à douce température et le plus rapidement possible étaient

susceptibles de conserver la valeur médicamenteuse de la drogue employée. Il présentait à la Société de Pharmacie, 4 février 1835, l'appareil qu'il avait fait établir pour réaliser ce desideratum et dont on peut relire la description dans le *Journal de Pharmacie et des Sciences Accessoires*, 1835, t. XXI, p. 369. Des modifications ont pu, par la suite, être apportées à la construction de cet appareil; s'il ne présente plus qu'un intérêt rétrospectif, le principe qui a présidé à son établissement a, de nos jours, conservé le même intérêt.

En 1836, DAUSSE réunissait dans un premier Mémoire les notes qu'il avait, à différentes reprises, soumises à l'approbation de la Société de Pharmacie au sujet de la préparation des extraits. Ce fascicule a pour titre :

MÉMOIRE
POUR LA PRÉPARATION
DE TOUS LES EXTRAITS PHARMACEUTIQUES
PAR
LA MÉTHODE DE DÉPLACEMENT

Édité chez J.-B. Baillière, libraire, 13 bis, rue de l'École-de-Médecine, ce Mémoire de 40 pages suivi d'un grand tableau donnant exactement les quantités d'extrait fournies par chaque plante, instructif et intéressant à lire, montre la méthode consciencieuse avec laquelle DAUSSE abordait ses recherches.

« Les extraits pharmaceutiques sont des médicaments officinaux, écrivait-il, qui représentent, sous un petit volume, les propriétés médicamenteuses des substances qui servent à les préparer; ils ont l'avantage de pouvoir être administrés à des doses très minimes et d'épargner aux malades les dégoûts qui accompagnent l'administration des substances qui leur correspondent, quel qu'en soit le mode. » Cette définition simple précise le but que l'on demande aux extraits. Il n'en a pas été donné de meilleure.

À côté d'observations sur la fabrication de certains extraits, ce travail en présente quelques-uns nouvellement obtenus tel, par exemple, un extrait sec de Fougère mâle pour remplacer le produit ordinaire si difficile à administrer.

Mais, le gros intérêt du Mémoire réside dans le tableau qui le termine. On y trouve, en effet, résumées en colonnes, les indications suivantes concernant 107 extraits : « états des plantes mises en expériences, quantités traitées, qualité des menstrues, quantité d'extrait mou, quantité d'extrait sec obtenues, différence de l'extrait mou à l'extrait sec, rapport de l'extrait sec à la plante, enfin caractères physiques de chaque extrait sec. » Ce relevé est, en somme, le premier tableau de rendement des plantes en extraits qui ait été établi.

DAUSSE tenait beaucoup, comme il le mentionne, dans le but de faciliter aux médecins l'administration ou la prescription de ces médicaments — extraits — avec connaissance de cause, à déterminer, avec le plus de précision possible, la quantité d'extrait fournie par une quantité donnée de substance. « Pour établir des rapports d'une évaluation facile, j'ai opéré, disait-il, sur des quantités de substance assez considérables, et pour que ces rapports fussent exacts, tous les extraits ont été desséchés, car à l'état sec les évaluations sont bien plus rigoureuses. »

L'auteur insiste, à juste titre, pendant toute sa carrière, sur les avantages des extraits secs dont il aurait voulu voir généraliser l'emploi. C'est à l'extrait sec, en effet, que l'on est obligé d'avoir recours toutes les fois qu'on voudra obtenir un titrage alcaloïdique certain; n'est-ce pas un extrait pulvérulent que le Codex 1908 adopte, 70 ans plus tard, quand il s'agit d'exiger pour la Noix vomique un titre constant.

Parmi les publications de DAUSSE, il y a lieu de retenir encore, son *Mémoire sur l'analyse chimique comparée des racines de Ratanhia et des racines de Tormentille* paru dans le *Répertoire de Pharmacie*, 1851-1852, t. 8, p. 142. On y trouve non seulement une étude comparée de la nature des tanins des divers astringents, mais une discussion sur la valeur médicamenteuse de chacun d'eux, au cours de laquelle DAUSSE signale, pour la première fois, le rôle thérapeutique que doit jouer la Tormentille qui, grâce au *tormentillo-tanin* et au *rouge de Tormentille* qu'elle renferme, possède des propriétés identiques à celle du Quinquina. DAUSSE abordait ici une des questions les plus complexes de la Chimie végétale et de la Pharmacologie.

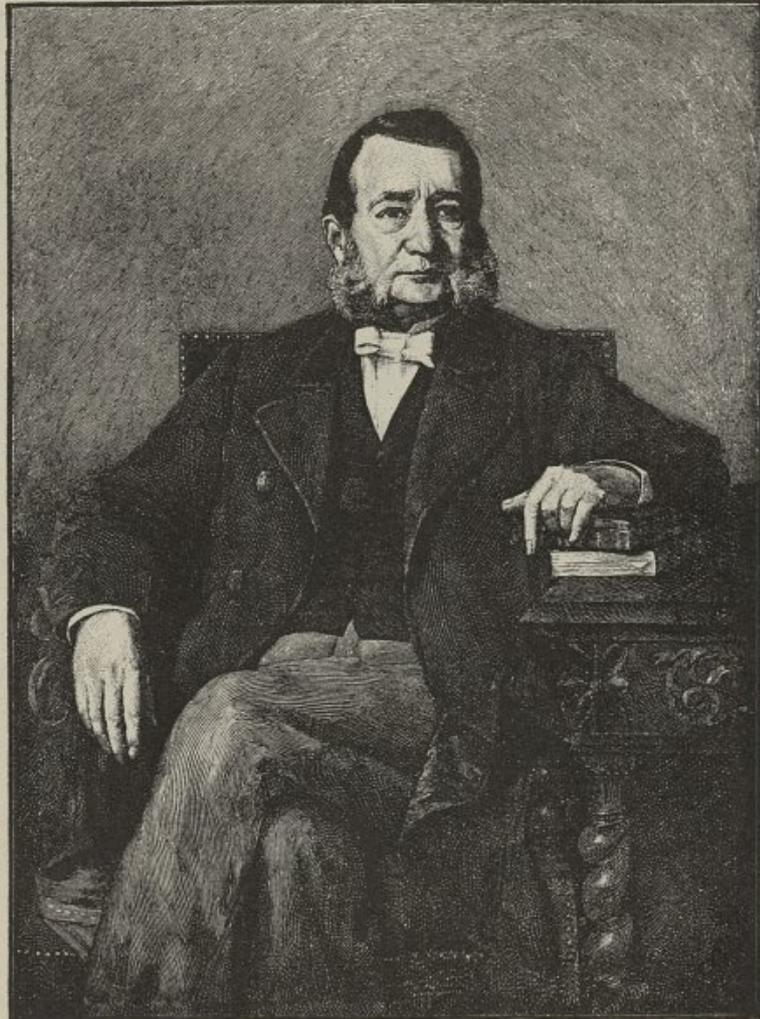
*
* *

Le Café, au début du XIX^e siècle, était *Materia medica*. Cette prérogative il la conservait longtemps encore, puisqu'il ne fut rayé du Codex qu'en 1908. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'époque où DAUSSE étudiait les extraits pharmaceutiques son attention fut éveillée sur lui. Les Médecins discutaient alors beaucoup sa valeur médicamenteuse; on l'accusait d'horribles méfaits. TROUSSEAU faisait sien l'aphorisme de LINNÉ, et pour mieux l'affirmer, rendait classique l'anecdote citée par MURRAY : *Conjux sultani Mahmed, equum castrari cernens, ab horrendâ encheiresi jussit abstinere, et equo Coffæam propinari, cujus efficaciam in marito exploratam haberet.* L'abus des bonnes choses peut parfois jouer mauvais tour !

VAUQUELIN, ROBIQUET avaient étudié le Café; RUNGE, 1820, en avait isolé la Caféine; DUMAS et PELLETIER, 1832, en donnait une première analyse immédiate. On savait que, grâce à la torréfaction, le grain de Café acquérait une odeur et une saveur agréables, mais personne n'avait encore pensé à rechercher à quel principe immédiat le Café torréfié devait son arôme, et si ce principe immédiat ne résulterait pas de la transformation de substances contenues dans le Café vert. DAUSSE soumet à l'analyse diverses sortes de Café vert et les mêmes cafés torréfiés.

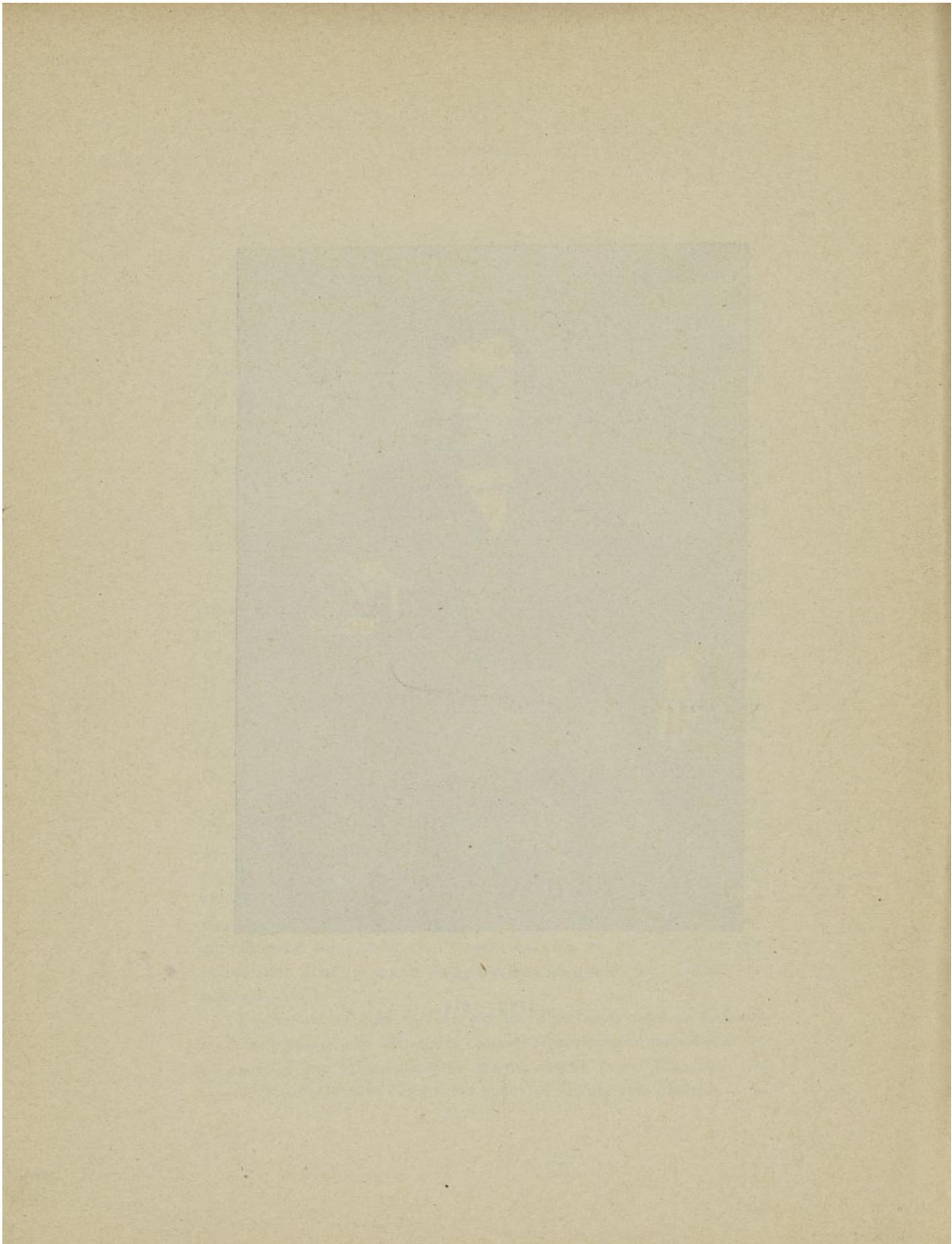
« Je ne m'étendrai pas, écrivait-il, plus longtemps sur le traitement du café non torréfié; je n'y ai trouvé que ce que les chimistes, qui ont déjà traité cette substance, ont signalé avant moi. Je vais parler des résultats que j'ai obtenus dans le traitement du café torréfié et des phénomènes qui se passent pendant la torréfaction. Je serai le premier qui aurai signalé en quoi consiste la substance aromatique, et qui donnerai une explication assez plausible de la coloration que contractent tous les principes solubles du café par l'action du calorique. »

En traitant le café torréfié par les dissolvants neutres, DAUSSE en extrait une « huile résinoïde, épaisse, consistante comme du beurre de cacao à une température de trente degrés, brune jaunâtre, non volatile », soluble dans l'éther, les huiles et l'alcool pur, insoluble dans



AMANS DAUSSE AÎNÉ

1799 — 1874



l'eau, communiquant son odeur au lait, etc.. « J'en ai parfumé, signale-t-il, des glaces, des crèmes, des fromages qui, par ce moyen, avaient l'odeur du café sans en avoir la saveur ni la couleur. 50 grammes de poudre en ont fourni 50 centigrammes ou 1/100°. J'ai nommé cette substance *acide pyro-oléo-caféique*. »

DAUSSE avait découvert le principe qui donne à l'infusion de café son arôme. Ce qu'il dénommait *acide pyro-oléo-caféique* était ce que l'on appelle aujourd'hui *caféone*; l'identité des caractères et des propriétés des deux produits ne permet d'avoir aucun doute à ce sujet. On peut même avancer que l'auteur avait entrevu que cet *acide pyro-oléo-caféique* se produisait aux dépens de la caféine et du tannin, on dirait aujourd'hui de l'*acide cafétannique*; on en a l'impression très nette à la lecture de son mémoire.

« Je conclus de toutes ces expériences, écrivait DAUSSE, que la torréfaction que l'on fait subir au café n'a pas seulement pour but de rendre cette graine plus friable, afin de pouvoir mieux la diviser pour que les menstrues puissent mieux agir sur elle, mais qu'elle est surtout utile et indispensable pour lui faire acquérir les qualités essentielles qu'on estime en elle; que tous les principes qui la constituent *subissent* dans leur composition *des altérations telles qu'ils en changent de nature*; que, de peu solubles qu'ils étaient pour la plupart, ils le deviennent davantage; qu'à une odeur désagréable lui en est substituée une très agréable. »

La Chimie organique ne permettait pas, à l'époque où furent entreprises ces expériences, de définir plus exactement l'*acide pyro-oléo-caféique*, l'éther méthylique de la saligénine ou *caféone* n'en était pas moins découvert.

Dans le même travail, DAUSSE déterminait expérimentalement les meilleures conditions pour réaliser une torréfaction régulière du café de façon à obtenir un produit de couleur constante et d'arôme fin. Il recommandait de n'employer à cet effet que du café sec, d'utiliser un feu modéré et d'arrêter la torréfaction lorsque le grain a acquis une teinte marron et subi une perte de poids qu'il fixe pour chaque espèce de café.

Le Mémoire de DAUSSE, présenté à la Société d'Encouragement, fut jugé digne d'être analysé au procès-verbal de la Société, décembre 1843.

L'auteur publiait par la suite, 1846, une brochure dont on trouve reproduit ici le fac-similé de la couverture. Son titre était :

MANUEL

DE L'AMATEUR DU CAFÉ

OU

L'ART DE TORRÉFIER LES CAFÉS, CONVENABLEMENT ET TOUJOURS AU MÊME DEGRÉ, BASÉ SUR L'ANALYSE CHIMIQUE COMPARÉE DU CAFÉ VERT ET DU CAFÉ TORRÉFIÉ.

Cette brochure comprenait, en outre, la description de deux appareils, l'un, dit « *Cafetière à Flotteur-Compteur* » qui a donné lieu à de nombreuses imitations et a été l'origine des appareils modernes; l'autre, dit « *Pondé-Torréfacteur* » ou brûleur de café, indiquant lui-même le point précis où doit s'arrêter la torréfaction du café et dont le fonctionnement est basé sur la perte de poids que doit subir le grain pour être torréfié à point. On peut voir la reproduction de cet appareil au bas du fac-similé de la couverture reproduit ci-contre.

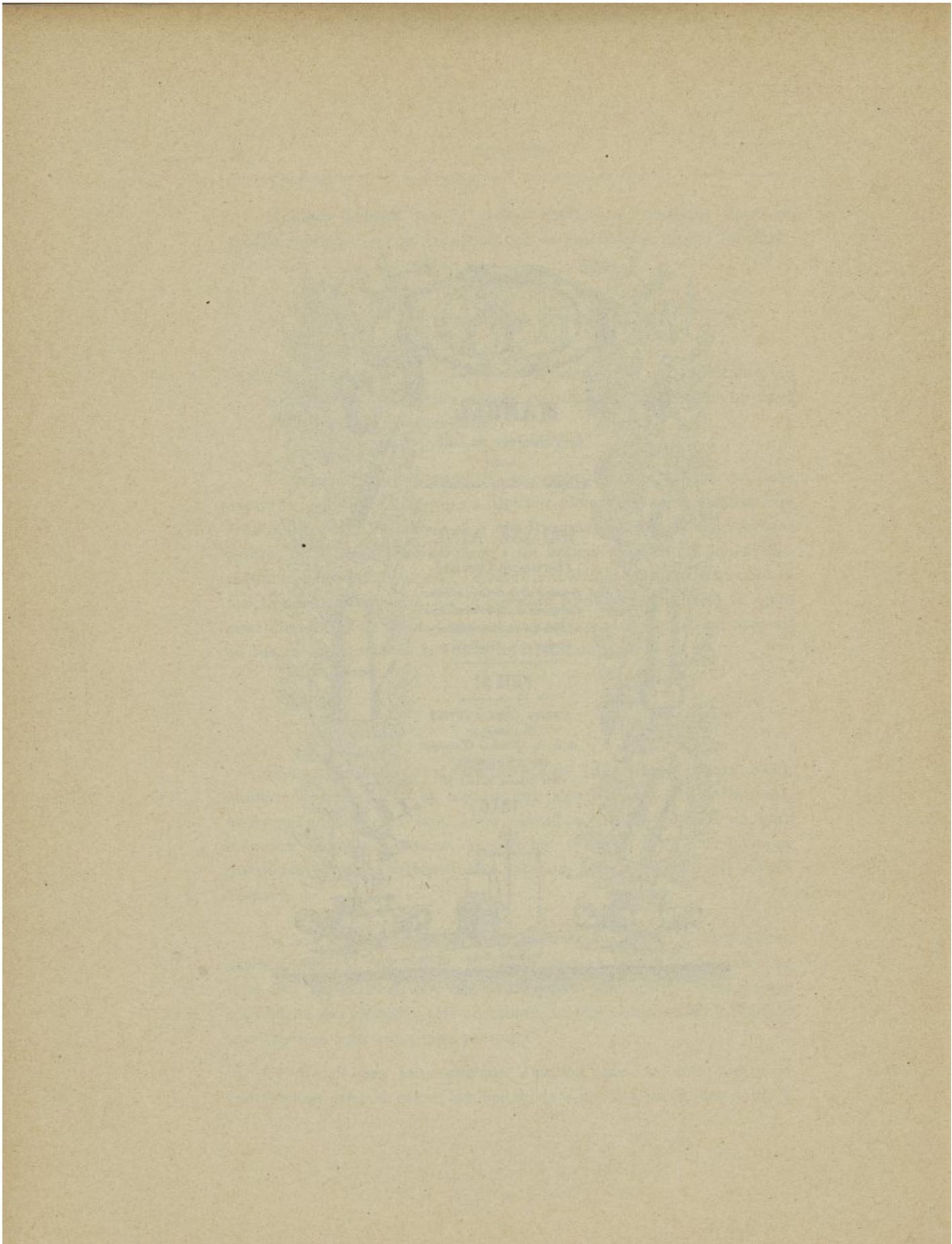
*
* *

Ces appareils, admis à l'Exposition de 1844, furent l'objet d'une mention spéciale dans le rapport que signait PAYEN, le même qui, quelques années plus tard, 1849, devait consacrer au café un long mémoire auquel renvoient, aujourd'hui encore, tous les ouvrages classiques. DAUSSE obtenait une *citation favorable* pour les objets exposés.

Le bon Roi Louis-Philippe, dans une de ses visites à l'Exposition, s'arrêtant devant son Stand, se faisait donner toutes explications au sujet des appareils qu'il y voyait exposés. Convaincu de la valeur scientifique des procédés mis en œuvre, le Roi commandait à DAUSSE une cafetière pour son usage personnel.

Ce n'était pas sans quelque émotion que, le soir venu, on s'entretenait dans le salon familial de la rue de Lancry, des soins à





apporter à semblable commande. Comment exécuter un appareil assez luxueux, digne de figurer sur la table de Sa Majesté ? Quel métal précieux choisir ? Le Roi, évidemment, ne faisait usage que de vaisselle plate, par conséquent seul l'argent était susceptible d'être utilisé pour la confection de l'appareil ; l'intérieur serait de vermeil. On choisit l'orfèvre. On surveille l'exécution de la pièce qu'on désire élégante, on la rehausse de quelques ornements, enfin on y grave le cachet du Roi. L'œuvre terminée, on la fait porter aux Tuileries.

Quelle ne fut pas la surprise de voir, quelques heures plus tard, le livreur revenir son précieux colis en mains ? Que s'était-il passé ? Personne aux Tuileries n'avait osé accepter livraison d'un objet de cette valeur ; une telle dépense ne pouvait être en l'esprit du Roi, avait-on répondu, et l'on s'étonnait fort de ce manquement à ses habitudes. Le Roi consulté, impatient d'essayer l'appareil, l'aurait bien pris, mais soucieux de ses deniers, hésitait, une cafetière en fer-blanc aurait pu remplir le même usage ! L'histoire ne dit pas qui solda la facture.

*
* *

Originaire de Rodez, où il était né le 20 novembre 1799, 29 brumaire an VIII, JOSEPH-BARTHELÉMY-ANDRÉ-AMANS DAUSSE ouvrait Officine à Paris, en 1826. Il s'installait alors au Château-d'Eau, rue de Lancry, n° 10.

Jusque sous LOUIS XVI, ce quartier, situé au nord du Temple, bordait Paris à l'extérieur. Inclus dans la Ville, lors de la construction des Murs dits des Fermiers généraux, 1784, il s'étendait de la Porte Saint-Martin à la place de la République actuelle. Au lieu d'une place, se trouvait en cet endroit une large avenue, bordée de plusieurs rangées d'arbres, le *Boulevard du Temple*, le long duquel se dressaient, accolés les uns aux autres, tous les théâtres de la Ville. La *Fontaine du Château-d'Eau* séparait cette avenue du boulevard Saint-Martin lui faisant suite et qui, pendant de nombreuses années, avait été une « promenade bucolique et verdoyante, plantée de beaux arbres », le long de laquelle fleurissait les grands jardins de la rue de Bondy.

La reconstruction de l'Opéra, 1781 crée, sur ce boulevard, une animation inconnue, le quartier s'habite, des maisons surgissent de tous côtés. En 1827, on construit l'Ambigu sur l'espace de



La Fontaine du Château d'Eau, vers 1830.

AU FOND, A DROITE, ON APERÇOIT LE THÉÂTRE DE L'AMBIGU
VIS-A-VIS LA RUE DE LANCRY

promontoir qui s'élève près de là, vis-à-vis de la rue de Lancry, ouverte elle-même en 1776 sur l'emplacement du Vauxhall d'été « sorte d'immense salle de bal où, sous des feuillages enguirlandés, on venait boire, danser, entendre de la musique et applaudir danseurs de cordes, équilibristes et animaux savants. »

A l'Opéra succédait, par la suite, le Théâtre de la Porte Saint-Martin; tous les soirs, Romantiques et *bourgeois* s'y rencontraient pour prolonger la « bataille d'Hernani » aux représentations de *Marion Delorme*. PAUL DE KOCK élisait domicile boulevard Saint-Martin, et des fenêtres de son entresol observait la vie frémissante de ce Paris dont il nous a laissé des tableaux si réalistes et si colorés.

Tel était le quartier qui pendant la moitié du XIX^e siècle fut le centre de la *vie parisienne* et où DAUSSE fondait sa pharmacie.

*
* *

En 1835, DAUSSE installait près de son Officine, dans des locaux spéciaux, un Laboratoire pour la Fabrication des extraits pharmaceutiques suivant les méthodes décrites par lui. La notoriété que DAUSSE acquiert par ses travaux, la qualité des produits délivrés par ses Laboratoires, ne tardent pas à créer aux extraits de Dausse une réputation légitime. Des procédés de fabrication, sans cesse perfectionnés, la création de nouvelles sortes d'extraits entretiennent l'intérêt du public médical et pharmaceutique et créent le renom de la *Marque Dausse*.



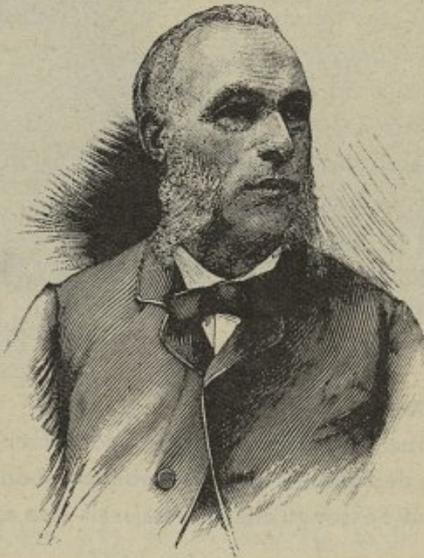
En 1857, DAUSSE cède sa Pharmacie de la rue de Lancry pour se consacrer entièrement à la fabrication spéciale des extraits pharmaceutiques et donner à la Marque qu'il avait fondé tout l'essor qu'elle lui paraissait être en droit d'acquérir.

« Mon établissement nouveau est situé *rue du Puits, n° 4*, près de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, au centre du quartier de la droguerie, écrit-il dans la circulaire qu'il adresse à ce moment à sa clientèle. La maison que j'habite et que j'occupe en totalité, m'a permis d'établir sur une grande échelle la fabrication des extraits par les procédés les plus estimés. Tout se fait sous mes yeux ou par mes mains, et les matières premières les



plus belles que je trouve dans le commerce sont les seules que j'emploie.

« Me voilà donc tout adonné à cette seule fabrication. Vous pouvez vous dire qu'un de vos confrères, auquel vous avez accordé votre confiance depuis longtemps et qui l'a méritée par ses travaux, ses innovations et sa probité, ne cessera de faire tout ce qui dépendra de lui pour la mériter de plus en plus. »



DUBOÉ-DAUSSE — 1829-1913

Ces paroles que DAUSSE ne craignait pas d'exprimer à sa clientèle, il y a soixante ans, sont restées, depuis, la tradition et le mot d'ordre de la Maison.

Bien qu'installée à Paris, la Fabrication de DAUSSE était déjà, pour l'époque, considérable. « J'ai en magasin, citait-il dans la même circulaire, plus de 4,000 kilos d'extraits. » La progression n'a fait que croître par la suite, et, peu à peu, cette maison qui, primitivement, permettait à DAUSSE de concentrer, en un unique endroit, ses laboratoires, ses magasins, sa demeure familiale, devient insuffisante, la fabrication et le commerce absorbant tout. Il ne faut plus seulement

faire face, en effet, aux commandes qui viennent de France, la réputation de la Marque DAUSSE s'étend au delà des frontières et la demande s'accroît sans cesse.

Les étiquettes des produits délivrés portèrent, fort longtemps, la mention de leur mode de fabrication « *Extraits pharmaceutiques préparés par la méthode de déplacement et entièrement évaporés au*



M. BOULANGER-DAUSSE, Père

bain-marie » de DAUSSE aîné, pharmacien, comme on peut le remarquer sur l'image des vases reproduits ci-dessus. L'un est de l'époque de la rue de Lancry, l'autre de celle de la rue du Puits. Par la suite, vers 1860, cette mention disparaissait pour faire place à celle de « *Laboratoire pharmaceutique de Dausse aîné* ». DAUSSE avait, en effet, un frère cadet pharmacien comme lui.

En 1859, DAUSSE prend un premier collaborateur en la personne d'un de ses gendres DUBOË-DAUSSE, auquel il associe quelques années plus tard, 1867, son second gendre M. BOULANGER-DAUSSE, dont les enfants et petits-enfants sont actuellement à la tête de la Maison.

DAUSSE meurt en 1874. La Fabrique passe aux mains de ses gendres et la raison sociale, tout d'abord, DUBOÉ-DAUSSE et C^e devient, par la suite, DUBOÉ-DAUSSE et BOULANGER.

L'insuffisance des locaux se fait de plus en plus sentir; des transformations importantes ont lieu dans l'immeuble qu'il faut un moment reprendre en sous-œuvre pour élargir les sous-sols et les caves; des agrandissements aux dépens d'une maison voisine ne parviennent pas, malgré tout, à donner un emplacement suffisant. En 1884, M. BOULANGER-DAUSSE père, acquiert une propriété à *Ivry-sur-Seine* et y installe une première usine que dirige depuis 1885 son gendre M. S. RAGOUCY.

La possibilité qu'eût l'usine de s'étendre, favorisa la création de fabrications spéciales au fur et à mesure des demandes de la clientèle. Actuellement les Laboratoires DAUSSE, à côté des extraits de toute nature, fabriquent également teintures, alcoolatures et toutes variétés de pilules, dragées, pastilles, saccharolés, etc., en un mot tous les médicaments dits galéniques.

En 1895, les gendres de DAUSSE, MM. DUBOÉ et BOULANGER, se retirent et confient l'avenir de la Marque aux petits-enfants de DAUSSE, aux fils de M. BOULANGER, et à son gendre M. S. RAGOUCY. Depuis quelques années le fils de ce dernier, M. L. RAGOUCY est entré dans la maison. Avec lui la quatrième génération prend part aux affaires.

Nul doute que la réputation et le bon renom de la Marque ne se maintienne et progresse sous leur direction.

* * * * *

III

Ses Tendances



LE Comte de FOURCROY, que nous rencontrons jadis aux *Blancs Manteaux*, Professeur au Jardin du Roi et, par la suite, 1795, à l'*École de Santé*, aujourd'hui Faculté de Médecine de Paris, ne s'effrayait pas, à cette époque, d'avoir à enseigner à la fois Chimie et Pharmacie. L'une et l'autre se prêtaient aide mutuelle, elles le firent longtemps encore.

Peu à peu cependant les travaux des VAUQUELIN, des ROBIQUET inauguraient la Chimie végétale; les DUMAS, les WURTZ, les BERTHELOT ouvraient par leurs recherches et leurs théories la voie aux médicaments synthétiques; CLAUDE BERNARD, PAUL BERT, VULPIAN, expliquaient le mécanisme de l'action des médicaments. La Pharmacologie élargissait ainsi progressivement son champ d'action. Aujourd'hui, elle intéresse toutes les branches de l'activité scientifique, de la Physico-Chimie aux Sciences de la Vie. Elle exige des connaissances multiples qu'un seul homme ne saurait posséder également. La collaboration s'impose de plus en plus. Manifeste dans

le domaine spéculatif, elle s'affirme avec plus d'évidence encore quand la Science entre dans le domaine pratique et apporte son concours à l'Industrie.

Ce que DAUSSE pouvait réaliser seul, il y a quelque 80 ans, ne saurait s'entreprendre dans les mêmes conditions actuellement. « Satisfait des fabrications qu'il a montées, comme le fait observer le



Cultures médicinales Dausse.

Professeur AUGER, l'industriel n'a pas le droit de se croire arrivé au terme des efforts et d'envisager l'avenir comme le cours tranquille d'un fleuve qu'il lui suffit de descendre, satisfaisant aux besoins d'une clientèle fidèle et dont les goûts ne varient plus. » L'effort demande à être soutenu et sans cesse renouvelé, c'est là une condition inéluctable pour que l'Industrie progresse.

DAUSSE avait créé une fabrication nouvelle, ses gendres et successeurs en avaient fait une Industrie et l'avaient portée à son apogée, les petits-enfants de DAUSSE devaient, à l'honneur du nom, proroger l'effort à leur tour. Ils ne faillirent pas à la tâche. S'entourant de Savants et de Collaborateurs fidèles, non contents de maintenir leurs fabrications au niveau des progrès de la Science, ils entrent avec confiance dans les voies nouvelles. Ce souci d'aller toujours de

l'avant on en trouve la preuve dans ce témoignage de gratitude qu'ils adressaient dernièrement à leur entourage :

« Nous tenons, disent-ils, en effet, dans la préface d'une de leurs récentes publications, à remercier ici tous nos collaborateurs Chimistes, Pharmacologues, Thérapeutes et Cliniciens qui, tout en nous accordant leur concours pour cette œuvre de longue haleine, nous ont offert leur appui. Au moment, où plus que jamais, dans l'intérêt de tous, la pensée française qu'une éclipse partielle avait tenue dans l'ombre doit reprendre sa place d'avant-garde, nous manquerions à tous nos devoirs en n'assurant pas à tous les Savants qui nous ont offert spontanément leur concours, notre profonde reconnaissance. Nous y voyons la promesse d'une union plus intime de la Science et de l'Industrie et celle d'un épanouissement nouveau du génie et du talent français. »

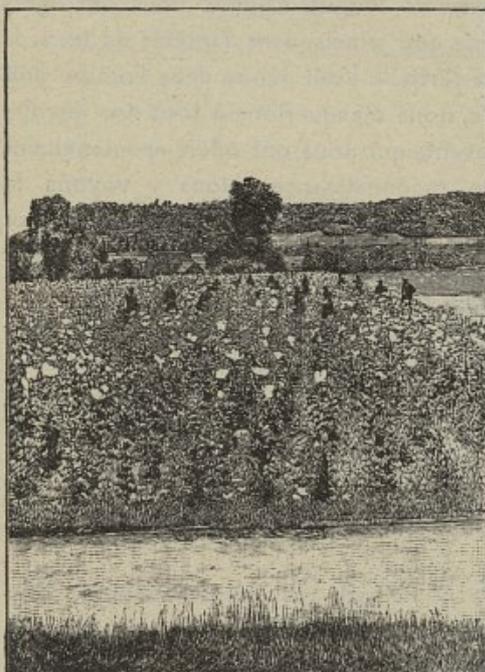
Cette alliance de la Science et de l'Industrie s'est établie, chez DAUSSE, dans des circonstances variées. Un accord parfait a constamment régné entre elles et d'heureuses réussites ont toujours suivi. L'énoncé de leurs principales manifestations permettra de l'apprécier.

*
* *

La plante que l'on cueille ne meurt pas immédiatement. Elle continue à vivre quelque temps encore, en empruntant aux réserves accumulées dans ses cellules les matériaux nécessaires à son entretien. Mais bientôt, la transpiration lui faisant perdre la presque totalité de son eau de végétation, elle se fane, puis se dessèche. L'équilibre osmotique cellulaire se trouve alors détruit, des échanges anormaux s'établissent entre les cellules et des transformations intimes s'opèrent. Hydrolases, oxydases, coagulases collaborent à la transformation des principes immédiats normaux contenus dans ses tissus et lorsque la dessiccation est achevée, la composition primitive du Végétal se trouve profondément modifiée.

Ces transformations entraînent, comme l'avaient montré les Savants, des variations parfois considérables de l'activité médicamenteuse de la drogue. La Digitale, la Cola, la Valériane, en sont des exemples classiques de démonstration. On n'ignorait pas, qu'il suffisait de plonger la plante fraîche dans l'alcool bouillant pour détruire et

entraver les effets destructeurs de ces ferments. Mais c'était là expérience de cours ; un procédé de ce genre ne pouvait recevoir aucune application industrielle, il en était de même des procédés de stérilisation ordinaire. Il fallut de longs et patients efforts pour mettre au point une technique qui, tout en évitant l'action dissolvante de



Culture de Pavot à opium.

l'alcool, permettrait, l'effet stérilisant obtenu, de dessécher le Végétal et de le conserver indéfiniment comme une matière première ordinaire.

Les essais persévérants entrepris aux usines d'Ivry permirent la réalisation industrielle de ces données de laboratoire. La *Stabilisation des plantes*, procédé PERROT-GORIS, était rendue pratique.

La Stabilisation assure, de nos jours, à la drogue végétale une constance et une régularité d'action qu'aucun autre procédé ne pouvait lui garantir auparavant ; elle permet de

maintenir la plante à l'abri de toute altération. Il en résulte que les préparations obtenues avec les plantes stabilisées : *Poudres, Teintures, Extraits divers, etc.*, ont une valeur médicamenteuse fixe, que leur effet thérapeutique est certain, garanties que ne présentent pas les préparations ordinaires.

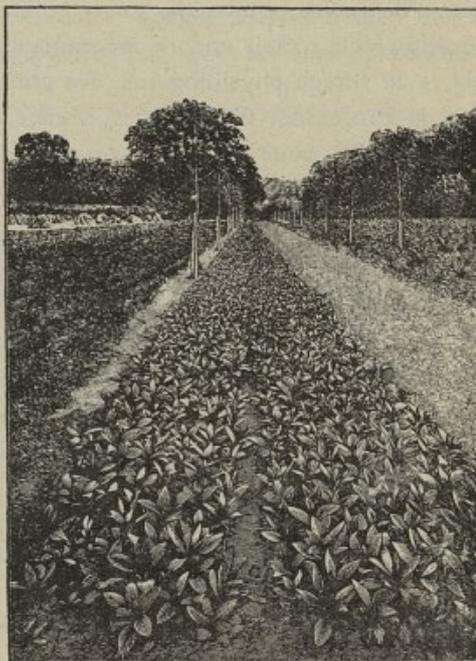
Ces qualités sont encore plus marquées dans une forme pharmaceutique nouvelle, l'*Intrait* que l'on ne peut obtenir qu'en *utilisant la plante préalablement stabilisée*.

L'*Intrait* est un extrait sec débarrassé, par des méthodes appropriées, de toutes les matières indifférentes thérapeutiquement inactives

(Chlorophylle, Cires, Matières grasses, etc.), dans lequel ne subsiste plus finalement que l'ensemble des principes actifs de la plante à l'état où ils se trouvaient dans ses tissus vivants. C'est une poudre, de teinte variable, très hygroscopique, alors que les extraits sont pâteux ou liquides. Au même titre que les extraits il peut figurer dans toutes les formules magistrales et adopter toutes les formes pharmaceutiques.

Au point de vue pratique, l'Intrait semble devoir se substituer avantageusement au principe actif cristallisé, alcaloïde ou glucoside; ses effets sont identiques mais, plus aisément maniable, on peut en graduer plus facilement la posologie.

Ces méthodes nouvelles de fabrication placent le thérapeute en présence d'une classe de médicaments qui rénove la médication galénique et les résultats acquis laissent entrevoir que l'art de guérir trouvera là une source de matériaux nouveaux du plus grand intérêt.



Jeunes plants de Belladone.

*
* *

On sait que, depuis plus de quinze ans, les pharmacologues recherchent un mode d'estimation et de garantie de la valeur médicamenteuse de produits dont les principes actifs ne sont pas dosables par les procédés chimiques en usage. De nombreux expérimentateurs ont utilisé à cet effet l'animal. Le Professeur L. PREVOST, de Genève, avait recours à une expérimentation de ce genre quand, en 1893, à propos

de l'édition III de la *Pharmacopée helvétique*, il s'est agi de choisir, parmi les diverses préparations galéniques proposées, celles qui présenteraient la meilleure garantie d'activité médicamenteuse. En 1898, HOUGHTON, aux États-Unis, faisait une tentative analogue pour l'essai de la Digitale.

De nombreux travaux publiés tant en Angleterre, aux États-Unis qu'en Allemagne, traitaient, par la suite, le même sujet, mais aucun procédé précis n'était encore recommandable pratiquement. Et cependant, « le titrage physiologique des préparations galéniques s'impose, disait le Professeur G. POUCHET, séance de la *Société Thérapeutique*, 13 mars 1907, pour un certain nombre d'entre elles. Si quelques-unes peuvent être suffisamment déterminées par un dosage chimique, pour la plupart des autres, le dosage chimique est absolument illusoire et ne rend pas du tout compte de l'activité réelle du produit. Le titrage chimique sera toujours inférieur au titrage physiologique ; l'animal constitue un réactif infiniment plus sensible que les réactifs chimiques employés »

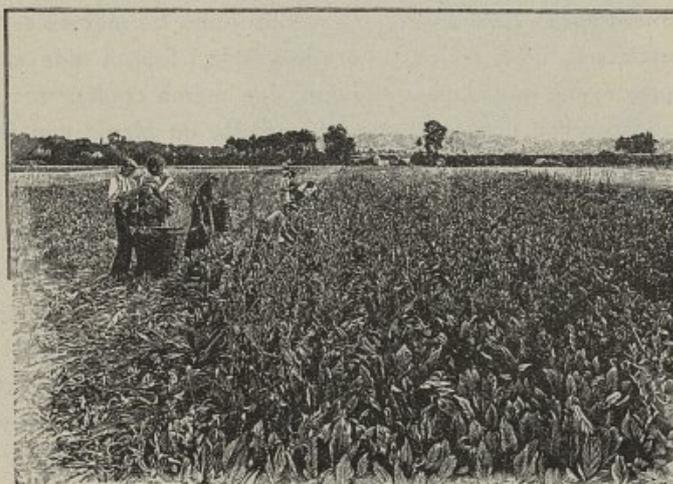
L'intérêt de cette question n'échappait à l'esprit de personne chez DAUSSE. Des études persévérantes entreprises dans cette voie, aboutissaient à une technique minutieuse, délicate certes pour les personnes non entraînées à ce genre de travaux, mais à laquelle des résultats constants et très longtemps contrôlés permettaient d'accorder une garantie suffisante pour une application industrielle. Cette technique exposée tout au long dans un mémoire paru dans le *Bulletin des Travaux des Laboratoires Dausse* fascicule 2, 1912, était l'objet d'une présentation au XI^e Congrès international de Pharmacie de La Haye, 1913.

Depuis, toutes préparations de toni-cardiaques, Intraits, Extraits, Teintures, ne sont plus préparés qu'avec des matières premières d'un titre physiologique fixe, indiqué sur l'étiquette. Il en est de même pour la poudre de Digitale. Les Laboratoires DAUSSE mettent donc ainsi, depuis plusieurs années, au service de la thérapeutique, des médicaments qui présentent sur les préparations ordinaires l'immense avantage d'être doués d'une *activité médicamenteuse certaine, constante et toujours égale.*

Les recherches continuent dans cette voie et il n'est pas douteux que d'autres procédés d'*essai biologique de médicaments* soient l'objet d'applications nouvelles dans un avenir prochain.

*
* *

Les *médicaments dits colloïdaux*, agents thérapeutiques sur la nature desquels on n'est pas encore fixé, que les uns dénomment



Culture de Chicorée.

ferments inorganiques, BREDIG, ferments métalliques, ROBIN, en raison d'une apparente similitude avec les diastases; que d'autres comparent à des sérums antitoxiques et dont les effets médicamenteux échappent encore à toute interprétation véritable, ne laissent pas que d'intriguer des esprits curieux.

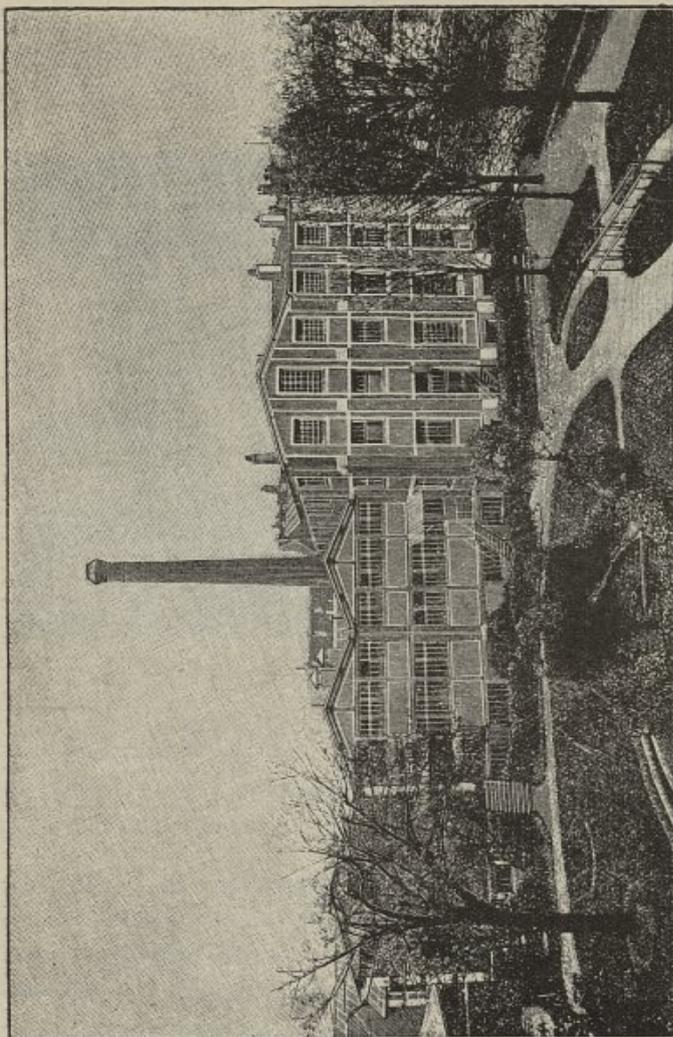
On savait qu'il suffit d'apporter, dans la préparation de ces soi-disant colloïdes, un très léger changement dans les conditions expérimentales pour modifier les caractères ultra-microscopiques du produit obtenu. On avait insisté, à juste titre d'ailleurs, sur les altérations des effets médicamenteux que pouvaient entraîner ces variations de grosseur du grain colloïdal. On en avait fourni des preuves appuyées d'interprétations fort ingénieuses. Il semblait,

cependant, difficile d'admettre, à priori, que cette différence de dimension des grains colloïdaux fut la seule cause efficiente de la valeur médicamenteuse du colloïde. On était en droit de se demander si chacun de ces stades divers ne correspondait pas à une structure propre de la molécule colloïdale ? Tel était l'état de la question à l'époque où débutèrent les recherches d'où devaient sortir les *Collobiases*.

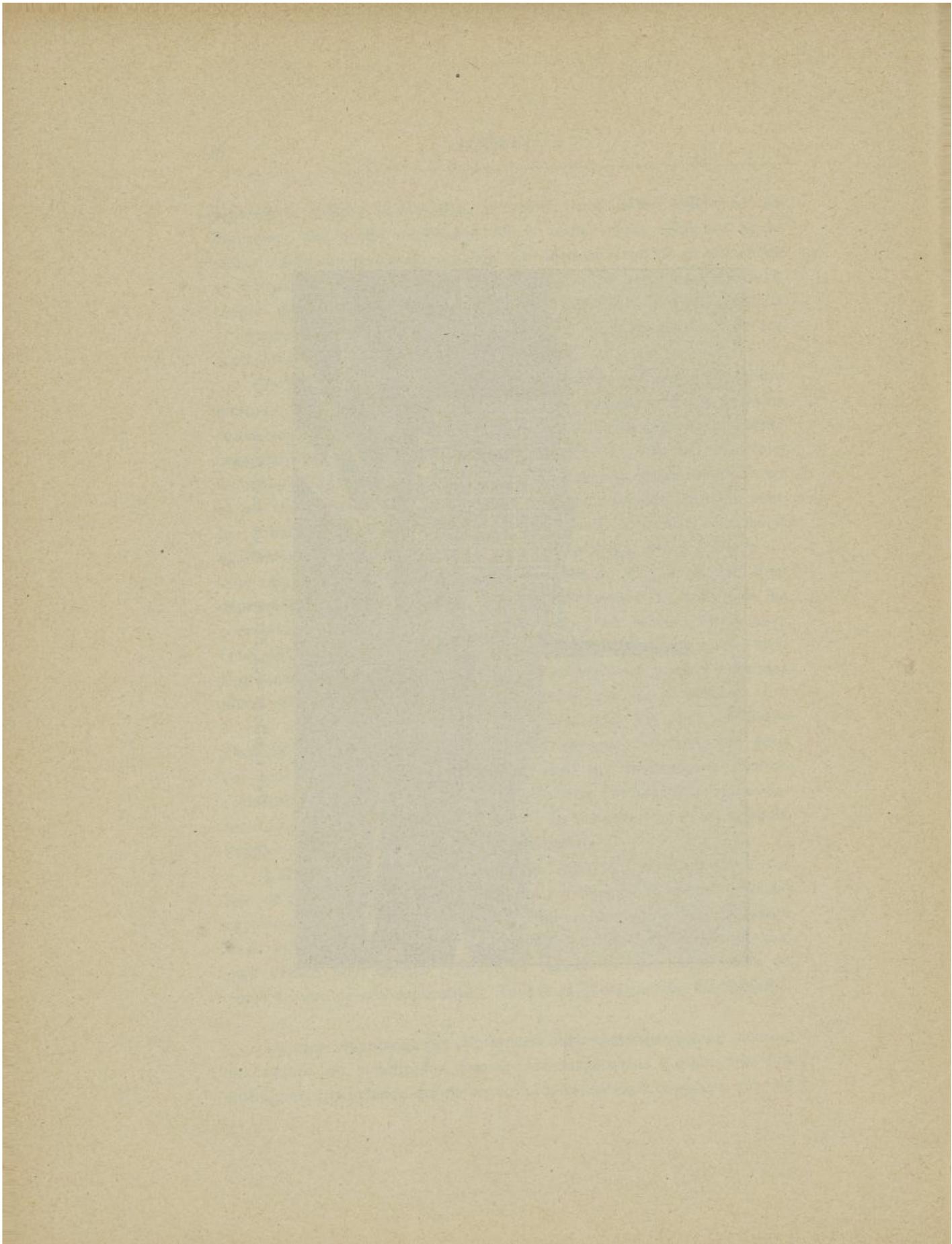
On s'aperçût, au cours de ces recherches, que, pour un même colloïde, les pseudo-solutions obtenues avec des échantillons à grains sensiblement égaux ne présentaient pas toujours les mêmes caractères organoleptiques. L'or colloïdal, par exemple, fournit des solutions dichroïques ayant toutes, par réflexion, une même couleur rouge brun et par transparence une teinte rouge, violette ou bleue, variable avec les échantillons et composée d'une infinité de tons. On remarquait également que, quel que soit le procédé employé, arc électrique ou voie chimique, les résultats étaient les mêmes; que le produit final dépendait avant tout des conditions de l'expérience et enfin que les caractères des pseudo-solutions n'étaient pas en rapport étroit avec l'état de division plus ou moins prononcée de la matière, c'est-à-dire la grosseur du grain. Il était donc permis de supposer que ces colloïdes divers d'un même métal étaient dissemblables et de rechercher si, à ces variations d'aspect, ne correspondaient pas des variations d'activité médicamenteuse. Or, l'essai clinique montrait que pour l'or seul le colloïde de teinte bleue était un médicament d'action constante et que l'activité des colloïdes d'or décroissait progressivement et d'autant plus que l'on s'écartait de la teinte bleue vers la teinte rouge ou inversement vers la teinte violette.

L'étude des métaux et métalloïdes colloïdaux donnant lieu à des faits de même ordre, il semblait juste de conclure qu'un même métal est capable de fournir des colloïdes de nature vraisemblablement différente et de valeur inégale au point de vue thérapeutique. Il ne restait plus qu'à vérifier pour chaque colloïde la variété la plus intéressante au point de vue de ses applications. Telle a été l'origine des *Collobiases*.

La propriété qu'ont les substances organiques de pouvoir, comme les métaux ou métalloïdes, fournir des suspensions à grains très fins analogues aux pseudo-solutions colloïdales, laissait supposer que cet



USINE D'IVRY-SUR-SEINE. — VUE PARTIELLE



état de division extrême de la matière faciliterait l'administration de quelques médicaments, réputés spécifiques, mais d'un emploi très difficile en raison de l'intolérance ou des accidents qu'ils provoquent. L'exactitude de cette hypothèse se vérifiait pour le Chaulmoogra qui devenait, sous cette forme, utilisable même par voie endoveineuse. Les résultats obtenus avec la Térébenthine injectable, la Quinine basique



Un atelier de lixiviation.

injectable laissent entrevoir que cette nouvelle forme médicamenteuse pourra s'appliquer, dans un avenir prochain, à d'autres médicaments d'activité contestable parce que jusqu'ici difficilement assimilables.

Les *Collobiases*, couramment prescrites aujourd'hui, ont reçu de très nombreuses applications; elles ont été l'objet de travaux importants parus dans les divers périodiques. On en trouvera la bibliographie complète dans les publications DAUSSE.

*
* *

À côté de ces questions d'ordre général, les Laboratoires DAUSSE, s'inspirant des dernières conceptions scientifiques, cherchaient à les réaliser dans le domaine pratique et à en faire bénéficier l'art de guérir.

Ils faisaient ainsi expérimenter la *Juglone*, l'*Ipéca total*, le *Haschich injectable*; ils mettaient en relief les propriétés pharmacologiques de médicaments tels que la *Sauge*, la *Bardane*, le *Marrube*, la *Salicaire*; ils fixaient une posologie nouvelle pour des médicaments héroïques en se basant sur les dernières données scientifiques et cliniques et, recommandant l'administration de la Strychnine et de l'Arsenic à doses croissantes, établissaient les *séries névrosthéniques et arsénicales progressives*; ils adoptaient pour certains extraits, *Belladone*, *Fougère mâle*, un titre alcaloïdique moyen, seule garantie de leur activité médicamenteuse; ils mettaient à l'étude la fabrication de totums d'alcaloïdes de médicaments complexes et fabriquaient un Opium injectable ou *Pavéron*. Perfectionnant sans cesse des fabrications déjà existantes, ils faisaient connaître et apprécier des formes pharmaceutiques nouvelles, tels les *Fondants*, la *Dragéification au lactose*, etc..

Des recherches de ce genre sont longues et délicates. Chaque drogue exige de nombreux essais chimiques et pharmacologiques, une étude minutieuse de physiologie expérimentale, un contrôle clinique longuement exercé, avant de pouvoir être livrée à la pratique journalière. Ces travaux permettent donc d'apprécier l'activité qui est déployée dans les Laboratoires d'études de chez DAUSSE. On en aurait une idée plus exacte encore si, à côté du travail que nécessitent ces recherches, on songe au contrôle qu'il faut exercer sur les matières premières, sur les produits de fabrication courante, contrôle qui a fait la réputation de la Marque.

*
* *

Le souci de n'utiliser que des matières premières irréprochables, tradition de la Maison, puisque DAUSSE, on l'a vu quelques pages plus haut, disait en 1857 dans une circulaire « Tout se fait sous mes yeux ou par mes mains, et les matières premières les plus belles que je trouve dans le Commerce sont les seules que j'emploie » motivait, il y a quelques années, la création des *Cultures médicinales Dausse*.

Il était indispensable pour la Stabilisation des plantes fraîches de pouvoir disposer de la plante dans les heures qui suivent la cueillette.

Pour cela il ne fallait pas songer se la procurer par des récolteurs ambulants, d'où première nécessité d'en cultiver quelques-unes. Des premiers essais sont faits avec la Valériane.

Bientôt, on ajoutait à cette culture celle de la Belladone. Les feuilles de Belladone sont, en effet, l'objet de falsifications fréquentes. La fraude, certes, est facile à dépister, mais l'examen de plusieurs milliers de kilogrammes de feuilles de Belladone n'est pas chose aisée; il est cependant indispensable car l'ingéniosité des fraudeurs est sans

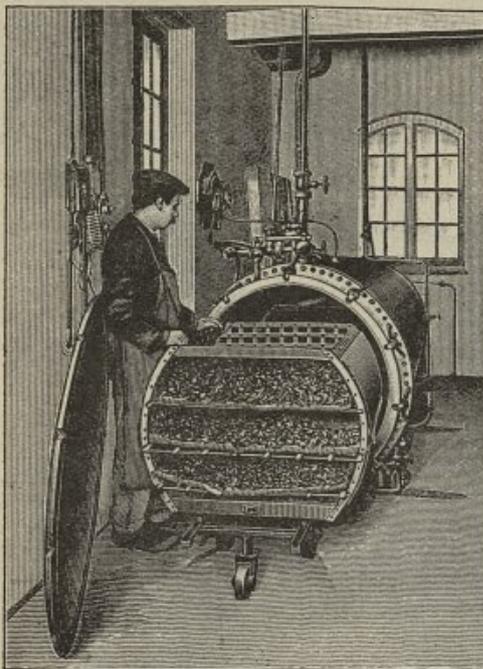


Un magasin de drogues.

bornes. D'autre part, il est superflu de songer à doser un extrait de Belladone si la matière première a été adultérée et mêlée de feuilles étrangères. Comme il était impossible de songer à récolter en quantité suffisante de la Belladone sauvage, la culture de cette plante devenait la seule solution du problème.

En 1912, on installait aux confins de la Beauce, près d'Étampes, à Étréchy, en la ferme de Vintué, les *Cultures médicinales Dausse*. A cette époque les cultures occupaient 25 hectares d'excellentes terres à blé; elles nécessitent aujourd'hui la mise en valeur de cent soixante hectares de terre.

L'exploitation de ce domaine agricole ne tardait pas à soulever de nombreuses questions, entre autres celle de la *dessiccation* des plantes fraîches. Toutes les plantes ne nécessitent pas la stabilisation pour la garantie de leurs principes actifs, leur dessiccation n'en demande



Un autoclave à stabilisation.

pas moins, malgré cela, à être conduite avec grand soin, car d'elle dépend non seulement le rendement en extrait mais la qualité même de l'extrait. Les plantes à substances aromatiques et à principes volatiles exigent des soins particuliers pour, qu'au cours de la dessiccation, ces principes ne s'évaporent pas.

Aucun récolteur ne s'était jusqu'ici trouvé en présence de plusieurs centaines de kilogrammes de plantes fraîches à sécher à la fois, dans le courant de 24 heures.

La récolte dure environ cinq mois à Étréchy, cinq mois pendant lesquels chaque jour les plantes arrivent par charretées. Il fallait donc réaliser un séchage industriel et concevoir des séchoirs dont le rendement permettrait de suivre au jour le jour la cueillette.

Après de nombreux essais, la Ferme de Vintué possède aujourd'hui des séchoirs à température ménagée qui peuvent fournir 2,000 à 3,000 kilogrammes de plantes sèches par vingt-quatre heures. De vastes greniers, aménagés à cet effet, permettent la conservation des plantes sèches, des magasins facilitent la mise en balles, etc..

La culture de plantes médicinales créait donc ainsi une industrie spéciale, celle de la dessiccation des plantes.

Ici également, Science et Industrie vont de pair ; la mise en valeur des terrains est confiée à des techniciens ; des champs d'expériences, réservés pour les études, permettent d'estimer l'opportunité de certaines cultures, ou l'influence, avantageuse ou non, que l'emploi judicieux et méthodique de divers engrais peut exercer sur l'accroissement des plantes médicinales et secondairement sur leur activité thérapeutique.

*
* * *

Telles sont les principales manifestations de l'activité des Laboratoires DAUSSE au cours de ces dernières années.

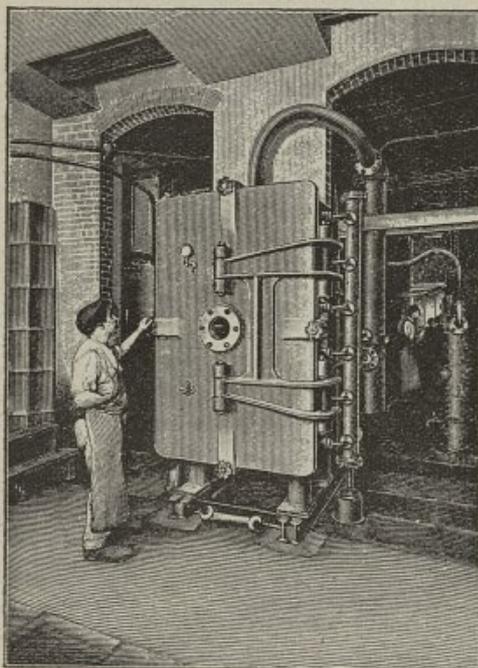
Quelques mots sur leur organisation commerciale et industrielle. La raison sociale est, de nos jours, BOULANGER-DAUSSE & C^{ie}.

Les Services administratifs et commerciaux, les Magasins de détail, la Bibliothèque, les Laboratoires de recherches, le Service de publicité, l'Imprimerie, le Service des expéditions, sont situés à Paris, rue Aubriot, 4, 6 et 8.

La Firme DAUSSE entretient des agents et possède des dépôts dans tous les pays d'Europe, dans tous les États de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, au Canada, en Égypte, aux Colonies françaises, aux Indes, en Chine, au Japon, etc..

A titre de propagande, les Laboratoires DAUSSE ont publié un formulaire ayant pour titre « *Essais sur nos préparations galéniques* », volume in-8° carré, de 614 pages, où l'on trouve décrits tous les procédés d'essais et de dosages utilisés pour le contrôle des produits mis en vente. Cet ouvrage, qui a eu deux éditions, comprenant en tout 50,000 exemplaires, est actuellement épuisé. — Une revue pharmaceutique : *Nos préparations galéniques*. — Une publication médicale ou *Bulletin et Mémoires des Laboratoires pharmaceutiques Dausse*, dans laquelle se trouvent relatés les essais physiologiques exécutés dans les Laboratoires de recherches, les applications des produits nouveaux et l'analyse des travaux cliniques qu'ils ont motivés. — Une série de *Brochures*, de *Notices*, de *Fiches thérapeutiques* ou *cliniques* concernant chacun des principaux médicaments nouveaux

créés chez eux. — Ils viennent enfin d'entreprendre, sous le nom de *Monographies Dausse*, la publication d'une suite de petits volumes ayant chacun pour sujet l'étude d'un groupe médicamenteux. Le premier volume qui a trait à la *Strychnine et aux Strychnées* vient de



Une étuve à évaporation.

paraître. D'autres Monographies sont en préparation, ce sont les suivantes *Aconitine et Aconits; Digitale et Digitaliques; Cola et Caféiques; Diurétiques; Purgatifs; Valériane et anti-spasmodiques*. Elles paraîtront successivement et aussi souvent que les sujets en cours d'études seront achevés.

L'Usine des Laboratoires DAUSSE est située à Ivry-sur-Seine, rue Jeanne-Hachette, 7. Elle occupe un terrain de 7,500 mètres carrés.

Le Bâtiment principal couvre un espace de 1,500

mètres carrés, se compose de trois étages, fournissant une surface utile de 4,500 mètres carrés. Ce bâtiment comprend les divers Ateliers de fabrication et les Laboratoires d'essais et d'analyses chimiques. Des bâtiments secondaires très importants servent, en plus, de magasins pour les matières premières et renferment toutes les dépendances.

La force motrice est fournie par deux générateurs de 100 chevaux chacun et par le secteur électrique régional.

Les *Cultures médicinales Dausse*, établies près d'Étampes, à Étréchy, Ferme de Vintué, couvrent une surface de 160 hectares. La Ferme où se trouvent aménagés de vastes séchoirs à air chaud, des magasins de réserve, un service d'expédition, comprend également une

salle des machines où se trouvent moteurs pour l'éclairage électrique et les besoins des divers services. Son personnel directeur comprend un chef de culture, un jardinier chef et un surveillant général pour la dessiccation et le service d'expédition.

Les Laboratoires DAUSSE occupent d'une façon régulière, tant à Paris, à Ivry qu'à la Ferme un personnel de 400 employés et ouvriers environ. Depuis plusieurs années, une *Société de secours mutuels*, subventionnée par MM. BOULANGER-DAUSSE & C*, vient en aide aux employés ou ouvriers en cas de maladie.

Quelques chiffres pour fixer l'importance de la fabrication des Laboratoires DAUSSE.

L'usine utilise annuellement 95,000 kilogrammes de *drogues sèches* pour la préparation des extraits, teintures, etc.; 117,000 kilogrammes de *matières premières* destinées à des fabrications diverses.

Elle livre à la consommation 52,000 kilogrammes d'*extraits divers* et plus de 79,000 kilogrammes de *préparations variées*.

Une telle production s'explique à la lecture du prix courant des Laboratoires DAUSSE. Le Catalogue mentionne plus de 1,000 *variétés d'extraits*, presque autant de teintures, alcoolatures diverses; au moins 1,500 *préparations* différentes de pilules, granules, comprimés, dragées; en un mot, tous les produits dont le pharmacien peut avoir besoin dans l'exercice de sa profession, quelque soit le pays où il exerce. A cela, il faudrait enfin ajouter la très longue série de *produits nouveaux* créés depuis quelques années et qui, par leur demande sans cesse croissante, augmentent dans de très notables proportions la production habituelle de l'Usine.

*
* *

Quand on se rend, pour la première fois, chez DAUSSE et que, pour y parvenir, on parcourt ce dédale de petites rues, encombrées de camions, au milieu desquels il faut prudemment se frayer passage, on

s'étonne qu'une Maison, dont la réputation laisse soupçonner l'importance, ait choisi pour Logis un quartier d'apparence si modeste, si peu en harmonie avec le confort et la présentation modernes. On ne réfléchit pas à l'ancienneté de sa fondation, elle compte aujourd'hui 85 ans d'existence, et surtout, à l'attachement du Français pour l'endroit qui l'a vu naître. Il vit, en effet, avec son Passé et quelles que soient ses Tendances, il garde en son cœur les traditions que lui ont livrées ses ancêtres.

L'*Hôtel Crève-cœur*, aujourd'hui consacré uniquement aux affaires, a été la maison familiale de DAUSSE, il ne faut pas l'oublier. Ce titre suffit pour que l'hôtel soit, longtemps encore, le siège de l'administration des Laboratoires fondés par lui.

* * * * *

Les Blancs Manteaux

DOCUMENTS

POUR SERVIR A SON HISTOIRE

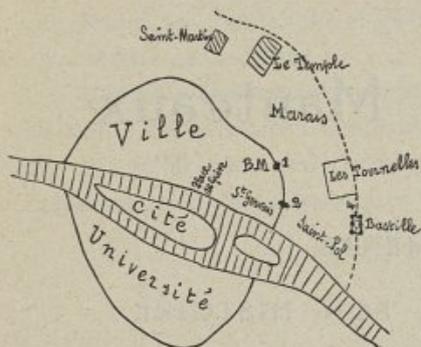
Le schéma ci-joint qui représente le Paris Capétien avec ses trois grandes divisions : la *Cité*, la *Ville*, l'*Université* — ainsi qu'il en a été dit dans la note de la page 11, — enfermé dans l'enceinte de Philippe-Auguste, montre les *Blancs Manteaux* à leur origine. Situé le long de l'enceinte, près de la *Poterne Barbette*, 1, en BM, ce quartier est séparé de la Seine par celui de Saint-Gervais qui se trouve à l'est de la Place de Grève, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville; en 2 la *Porte Baudoyer*.

À l'extérieur l'*Abbaye Saint-Martin*, le *Temple*, enfin le *Marais*, espace couvert de jardins et de cultures maraîchères et non de marécages comme on pourrait le supposer.

Sur la même figure, en pointillé, le tracé de l'enceinte de CHARLES V, marque l'accroissement de la *Ville* au XIV^e siècle. L'enceinte nouvelle, flanquée de la Bastille, enfermait dans Paris, en plus du quartier *Saint-Pol*, les endroits précédemment situés à l'extérieur, dénommés plus haut (1). Les *Blancs Manteaux* se trouvent dès lors au centre de la *Ville*.

(1) Cette partie de l'enceinte de Charles V emprunterait dans le Paris moderne le tracé des voies suivantes : Boulevard Bourdon, Place de la Bastille, Grands Boulevards : Boulevards du Temple, Saint-Martin jusqu'à la Porte Saint-Denis.

La proximité de Saint-Pol, *Les Tournelles*, nouvelle résidence royale choisie par CHARLES VII (1), font des Blancs Manteaux un quartier aristocratique. La construction par CLAUDE CHATILLON, de la *Place Royale*, aujourd'hui Place des Vosges, sur l'emplacement des Tournelles abandonnées, sous HENRI IV, donne un essor nouveau à cette région de Paris. La *Place*, ainsi que la dénomme M^{me} de SÉVIGNÉ, devient rapidement, au XVII^e siècle, le centre



de la mode. La noblesse s'y donne rendez-vous. Le Marais, qui avait été un peu délaissé depuis la mort de HENRI II, se couvre d'hôtels princiers et donne le ton à toute la Ville. La vogue continue jusqu'aux dernières années du règne de Louis XIV. Les *Blancs Manteaux*, *Saint-Gervais*, *Saint-Pol*, subissent l'influence du voisinage. L'éclat du XVII^e siècle est tel qu'il rayonne encore actuellement dans toute cette région et que le Parisien confond encore aujourd'hui

indistinctement tous ces quartiers d'âges si différents sous une même dénomination : *Le Marais*.

En réalité, les Blancs Manteaux, Saint-Gervais, puis Saint-Pol, d'origines différentes, confondus un instant avec le Marais, doivent en être séparés; compris de nos jours dans le 4^e arrondissement (quartiers Saint-Gervais et de l'Arsenal), ils se distinguent du Marais proprement dit situé lui dans le 3^e arrondissement (quartier des Archives et quartier est des Enfants-Rouges).

Sous la Révolution, les *Blancs Manteaux* figurent au nombre des 60 districts électoraux créés en vue de l'élection des États généraux. Cette distinction fut de courte durée et était annulée en 1790. Par la suite, ils furent le siège de la mairie du 4^e arrondissement qui occupait, 1840, l'hôtel sis au 20, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

(1) Cette nouvelle demeure avait été choisie à la suite de la folie de Charles VI qui avait laissé de pénibles souvenirs en « l'Hôtel des Grands Esbattemens ». Les Tournelles n'étaient séparés de Saint-Pol que par la rue Saint-Antoine. Cette demeure fut, à son tour, abandonnée à la mort de Henri II; Catherine de Médicis obtint même qu'on la démolisse. Henri II y était décédé des suites d'une blessure à l'œil, contractée en joutant contre Gabriel de Montgomery. Le roi avait, en effet, à l'occasion du mariage de sa fille, ordonné de grandes fêtes parmi lesquelles un tournoi. Les lices avaient été, à cet effet, installées rue Saint-Antoine devant l'Hôtel des Tournelles. Henri II devait y trouver la mort.

LA TOPOGRAPHIE DES BLANCS MANTEAUX AUX DIVERSES ÉPOQUES

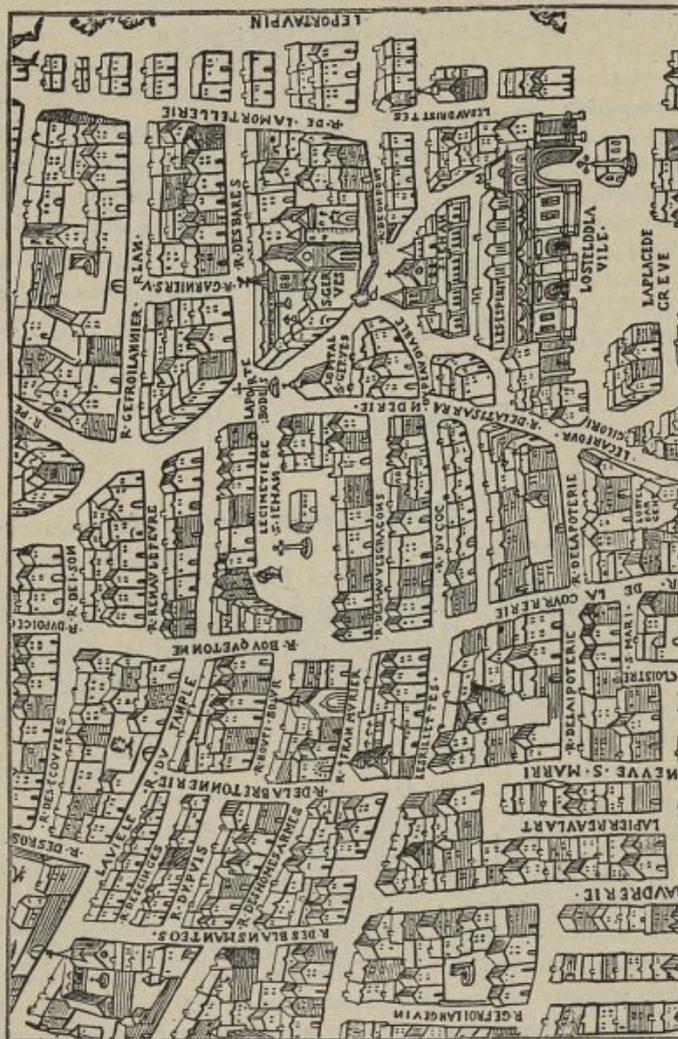
La topographie du quartier des Blancs Manteaux est aujourd'hui ce qu'elle était au xiv^e siècle. Il figure sur le plus ancien plan de Paris que l'on connaisse, plan de Braun, 1530, avec la même disposition qu'actuellement. On peut même affirmer qu'il devait en être de même deux siècles plus tôt, car l'on sait qu'en 1350 la plupart des rues qui le composent, étaient bordées des deux côtés de maisons et portaient déjà les mêmes noms.

À propos du plan de 1530

Les *Blancs Manteaux* occupent l'angle supérieur gauche de ce plan, limités en haut par la « r. des Écouffes », à gauche par le cadre, en bas par la « r. des Hommes Armés », la « r. Fran Murier », à droite par la « r. Bouquetonne ». On y peut voir aussi le début de la « r. des Rosiers », « la viele r. du Temple », la « r. des Blancs Manteaux », celle « de la Bretonnerie », puis deux rues réunissant les précédentes la « r. des Cingés », et la « r. du Puis ».

Une erreur est à corriger sur ce plan. L'auteur a omis par suite d'une fausse perspective dans le tracé des îlots de maisons, exécutés à main levée, l'emplacement de la rue de Moussy actuelle. En transcrivant le nom des rues, sans tenir compte de cet oubli, l'auteur n'en a pas moins maintenu la « r. Fran Murier », ancien nom de la rue de Moussy. Or, la rue qu'il désigne ainsi est la *rue des Billettes*, qu'il se contentait de replacer plus bas sous le vocable « *les Rillettes* » dans une voie qui n'est autre que la *rue Barre du Bec* convertie par la suite en *rue du Temple*. Il n'y a aucun doute à avoir sur ce point; les deux églises représentées l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la soi-disant « r. Fran Murier » sont la première *les Billettes*, la seconde *Sainte-Croix*, il n'a pas été fait mention en effet, à notre connaissance, d'église dans la rue Murier. On sait également que les rues du *Chaume*, de *l'Homme Armé*, des *Billettes*, se suivaient et qu'il a suffi d'unifier leur nom pour établir la rue des Archives; que, d'autre part, la rue du *Chaume*, non dénommée sur le plan, précédait la rue de *l'Homme Armé*, et limitait à l'ouest le Monastère des Blancs Manteaux, très nettement dessiné avec sa chapelle et son cloître, en haut dans l'angle gauche du plan. Cette rue du

Murier était d'ailleurs plutôt une ruelle, mal famée, peu importante à laquelle on donna au cours du XVI^e siècle le nom de l'écrivain Jean de Moussy.



Plan de 1550. — Le Quartier des Blancs Manteaux, la Place de Grève, Saint-Jean-de-Grève, Saint-Gervais.

Il faut également tenir compte dans le libellé de ce plan des fautes dues soit à une altération populaire du nom, soit encore à une orthographe défec-
tueuse, ainsi par exemple : « r. Bouquetonne » qui est l'altération de
Hoqueton nom que portait à cette époque cette partie de la rue du Roi de
Sicile, ou encore « r. de la Covrrerie » qui est certainement là pour
voierrie c'est-à-dire rue de la Verrerie.

des détails intéressants, en particulier la disposition des hôtels de cette époque, avec leurs grands jardins. Quelques-uns même sont dénommés, *Hôtel Soubise*, avec sur sa gauche l'ancienne porte monumentale de l'*Hôtel Clisson*, très reconnaissable. A l'angle de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue Vieille-du-Temple, l'indication très nette de la *Tourelle Barbette*. Entre la rue Vieille-du-Temple et la rue des Singes, une grande bâtisse, l'*Hôtel des Ambassadeurs de Hollande* : nettement visible sur la façade de la rue Vieille-du-Temple, le fronton de la porte monumentale décrite page 17.

On y reconnaît de même les différents monastères : *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, en face une petite église les *Billetes* avec son clocher ; le *Couvent des Blancs Manteaux*. Remarquer le changement de disposition de ce couvent, reconstruit, en effet, en 1685. La Chapelle qui figure sur le plan Turgot est l'édifice qui est devenu de nos jours l'*Église des Blancs Manteaux* et dont la construction ne fut terminée qu'au siècle dernier. Les bâtiments placés entre la Chapelle et la rue Vieille-du-Temple existent encore en partie de nos jours, en bordure de la *rue des Guillemittes*.

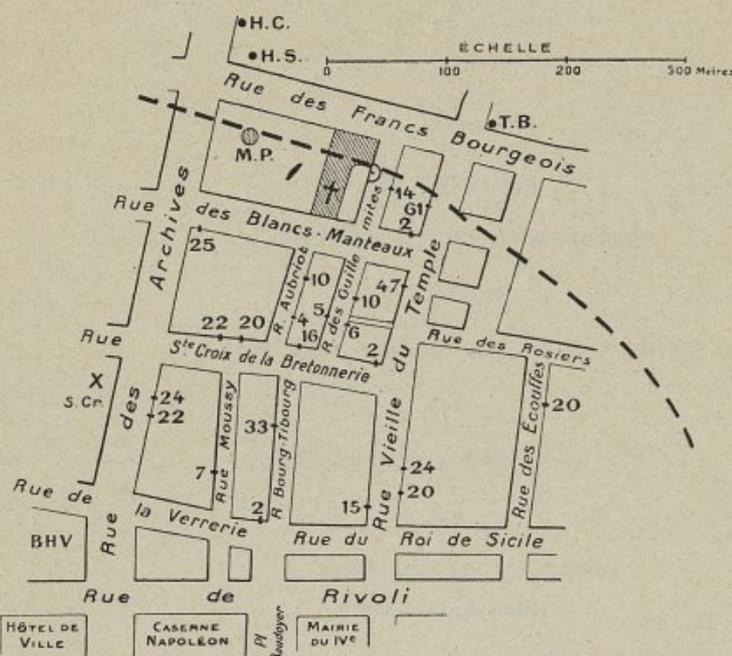
Cette rue ouverte, par décision ministérielle du 4 Floréal an VII, sur le jardin de la communauté pour relier la rue des Blancs-Manteaux à la rue *Paradis*, comprise aujourd'hui dans la rue des Francs-Bourgeois, était réunie, en 1868, à la rue des Singes dont le nom a disparu depuis. Cette modification est la seule qu'il y ait lieu de noter dans le quartier des Blancs-Manteaux depuis sa fondation. Enfin, en 1867, la rue du Puits devenait la rue Aubriot, et en 1888, les rues du Chaume, de l'Homme-Armé et des *Billetes* étaient réunies sous l'appellation unique de rue des Archives.

Les Blancs Manteaux modernes

En se reportant aux indications fournies plus haut, p. 11, et en inscrivant sur un plan moderne le tracé de l'enceinte de Philippe-Auguste, on obtient la reproduction suivante du quartier des Blancs-Manteaux. Comme on le voit très nettement, ce quartier a la forme d'un triangle dont les petits côtés mesurent environ 300 mètres.

Quelques minutes suffisent pour le traverser ou même en faire le tour. Néanmoins les curiosités y sont nombreuses, et à côté des principales dont il a été fait déjà mention, il y a lieu pour être complet, d'en signaler quelques autres. Elles sont indiquées dans la légende du plan ci-annexé, qui permettra d'en trouver en même temps l'emplacement exact.

En gros trait, l'enceinte de Philippe-Auguste. Chaque numéro correspond au numéro de l'immeuble de la rue.



M. P. : Bâtimens de l'établissement du Mont-de-Piété, avec l'emplacement de la Tour de la Poterne du Chaume. — B. M. : Église des Blancs Manteaux. — H. S. : Hôtel Soubise. — H. C. : Hôtel de Clisson. — T. B. : Tourelle Barbetté. — X S. Cr. : Emplacement du Couvent de Sainte-Croix.

Rue Vieille-du-Temple : n° 15, Hôtel de Vibraye (1650) restes; n° 20, Impasse de l'Hôtel d'Argenson; n° 24, Hôtel du Maréchal d'Efflat; n° 47, Hôtel des Ambassadeurs de Hollande; n° 61, Emplacement de la Poterne Barbetté.

Rue des Blancs-Manteaux : n° 2, Maison de Fourcroy; n° 25, Cabaret de l'Homme armé. Rue des Archives : n° 24, Cloître des Billettes, cour intérieure de l'École communale; n° 50, Temple des Billettes, reconstruit en 1745.

Rue Moussy, n° 7, Emplacement de l'Hôtel des Évêques de Beauvais; Poisson, père de M^{me} de Pompadour, y habita, 1725-1728.

Rue de la Verrerie : n° 2, Emplacement de l'Hôtel de Salignac-Fénelon.

Rue Bourg-Tibourg : n° 33 (Porte, Cour, Escalier), Hôtel du duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV

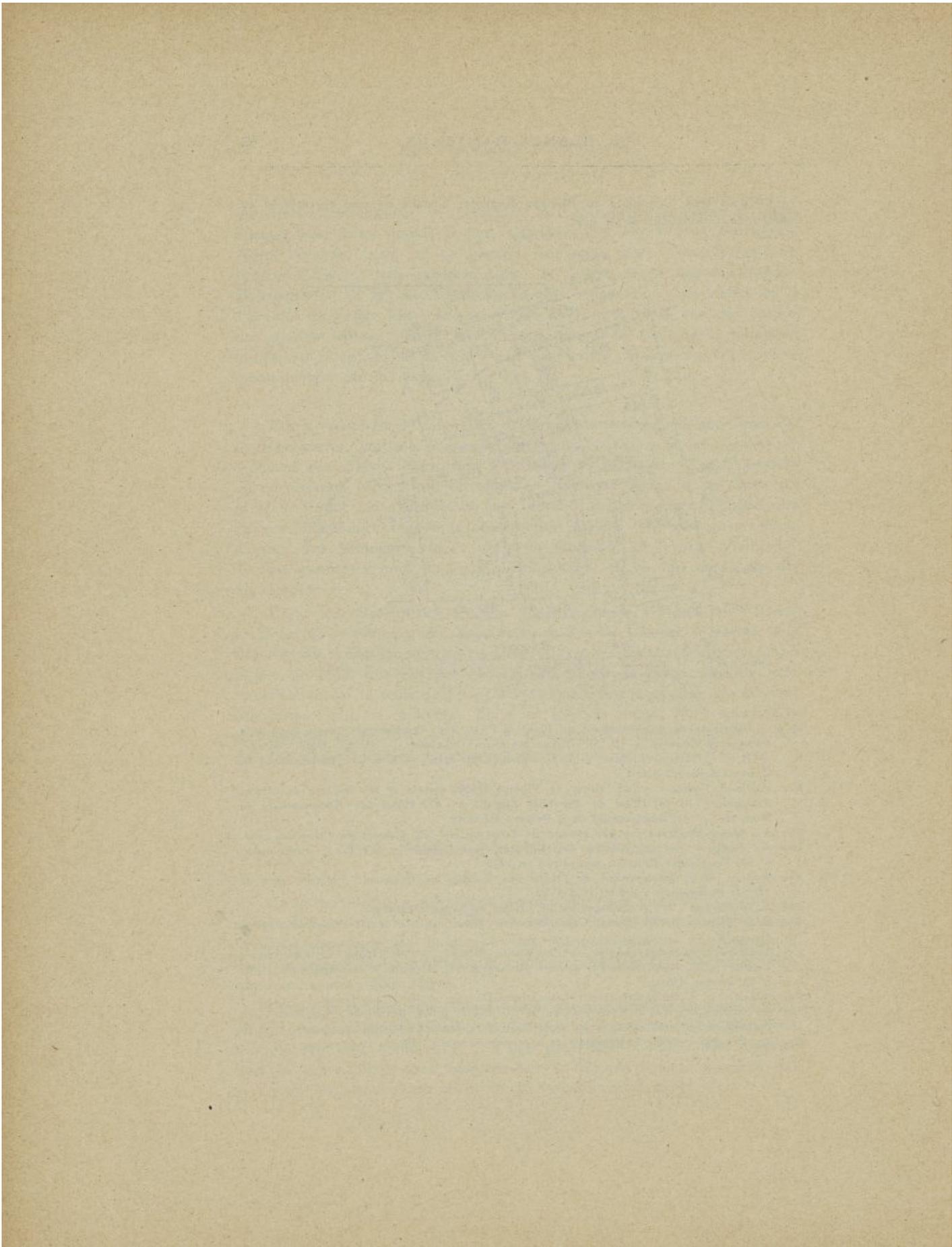
Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : n° 2, Vieille Maison; n° 16, l'Hôtel de l'Astronome Lalande; n° 20, Hôtel du fermier-général Romans (1696), Mairie du 4^e arrondissement, 1840; n° 22, Ancien Hôtel.

Rue Aubriot : n° 4, Hôtel Crèvecœur, Laboratoires Dausse; n° 10, Hôtel Havis.

Rue des Guillemittes : n° 5, Porte à clous; n° 10, Porte; n° 14, Restes de l'Ancien Couvent de 1685, et sur la Chaussée, tracé de la Tour de l'enceinte de Philippe-Auguste.

Rue des Écouffes : n° 20, Emplacement de la maison où habitait Ph. de Champagne.

* * * * *



CE VOLUME
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER
A PARIS
PAR LES SOINS ET AUX FRAIS
DE
BOULANGER-DAUSSE & C^{ie}
EN
L'IMPRIMERIE DAUSSE
(Hôtel Crevecœur)
AUX BLANCS-MANTEAUX
LE XX^e JOUR DE FÉVRIER
DE L'AN
c1o 1o cccc xviii

